

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

UNIA

N° 14

27^e année · vendredi 4 octobre 2024

Le bimensuel du syndicat UNIA

www.evenement.ch • redaction@evenement.ch • Tél. 021 321 14 60

JAA CH-3000 Berne 16 P.P. / Journal Poste CH SA

COÛTS DE LA SANTÉ: UN REMÈDE EMPOISONNÉ



OLIVIER VOGELSANG

Le 24 novembre, le peuple sera appelé à voter sur la réforme du financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières (EFAS). Ce nouveau système, supposé freiner l'explosion des coûts de la santé, menace le budget des ménages et la qualité des soins. Les syndicats le combattent. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Tour de vis évité, mais d'autres suivent

Sonya Mermoud

Passage d'interdiction de regroupement familial pour les réfugiés de guerre. Du moins dans l'immédiat. Le 25 septembre, le Conseil des Etats s'est distancié de la position adoptée la veille par la Chambre basse. Et a renvoyé la question à une commission compétente. Sa décision n'est certainement pas étrangère au formidable élan de solidarité qui s'est exprimé en faveur des exilés concernés. Après l'acceptation de la motion de l'UDC par le Conseil national, le PS a en effet lancé une pétition en ligne. Et récolté, en l'espace de 24 heures, pas moins de 120 000 signatures demandant aux sénateurs de corriger le tir. Une mobilisation citoyenne aussi rapide qu'efficace opposée à un nouveau démantèlement du droit d'asile. Alors que d'autres tours de vis ont encore été réclamés par la droite radicale durant cette même session parlementaire. Et qu'une motion d'une élue PLR vient d'être déposée, contestant les

soins gratuits pour tous les requérants. On est plus à un coup près.

Pour rappel, l'UDC exigeait que les réfugiés admis provisoirement dans nos frontières (permis F) ne puissent être rejoints par leurs proches. Qu'ils se résignent à vivre loin de leurs enfants, parents ou conjoint. Et ce quand bien même le terme de provisoire se révèle mensonger. Les migrants accueillis sous ce statut ne peuvent le plus souvent être renvoyés dans leur pays en raison des risques encourus. Et restent durablement dans nos frontières. Dans ce contexte, l'espoir de vivre en sécurité aux côtés des leurs constitue un objectif primordial. Un facteur de santé mentale majeur et, partant, d'intégration. Des considérations sans intérêt pour le parti agrarien soutenu par des élus PLR et du Centre. Une formation politique qui se présente pourtant comme le fer de lance des familles, mais toutes n'ont vraisemblablement pas la même valeur. Bref. Par 105 voix contre 74, les députés bourgeois se sont prononcés en faveur de l'interdiction du regroupement familial. Aussi indifférents au caractère inhumain de la mesure qu'à la violation de droits fondamentaux des réfugiés et de traités internationaux qu'elle induit. Et ce alors même que les conditions imposées aux exilés en la matière se révèlent déjà très restrictives: aucune demande de regroupement ne peut être déposée avant un séjour de trois ans. Le requérant doit par ailleurs disposer d'un logement suffisamment grand et satis-

faire à des impératifs financiers et linguistiques drastiques. Durant la période 2020 à 2023, seule une centaine de personnes en moyenne par année ont pu bénéficier de cette «largesse». Toujours trop pour le parti nationaliste, jamais en manque d'imagination quand il s'agit d'affaiblir encore et encore un droit d'asile qui n'a cessé d'être vidé de sa substance. Et, fort de son poids au Conseil national, bien décidé à exploiter sans fin son fonds de commerce en l'imposant dans l'agenda politique.

Plus déconcertante et inquiétante en revanche, la position du ministre socialiste Beat Jans. S'exprimant récemment dans la *Schweiz am Wochenende*, le conseiller fédéral en charge du Département de justice et police s'est montré ouvert à l'externalisation de procédures d'asile dans des pays tiers sous «certaines conditions». Comme la présence de personnel suisse pour examiner les requêtes sur place en collaboration avec d'autres Etats. Il a aussi justifié cette idée par une diminution potentielle des noyades de réfugiés en Méditerranée. Pas de quoi sauver nos consciences du naufrage. Outre la légalité d'une telle entreprise, cette proposition est une manière de décharger la Suisse de ses responsabilités de protection et de la soustraire à son devoir de solidarité. Cela porterait un énième coup de boutoir à un système humanitaire qui se fissure de toutes parts. ■

PROFIL



Dunia Miralles, la plume sociale.

PAGE 2

SALAIRES

Mobilisation en images.

PAGE 4

SUISSE

Quid après le rejet du 2^e pilier?

PAGE 5

LOGISTIQUE

Un sous-traitant de Zalando menace de licencier 350 personnes.

PAGE 7

«L'ÉCRITURE M'A TOUT DONNÉ»

Dans son dernier livre*, Dunia Miralles retrace le parcours de sa famille et plus largement d'immigrés espagnols qui, fuyant le franquisme, se sont installés à Neuchâtel. Un récit qui, comme la plupart de ses publications, se nourrit de son vécu.

Sonya Mermoud

C'est une histoire composée de courts tableaux. De séquences inspirées de souvenirs de l'auteur, de ses proches et d'une documentation fouillée. Une approche factuelle, intime et instructive, rythmée, ressuscitant une page d'Histoire à travers celle de l'écrivaine et des siens au cours des années 1960-1975. Dans son dernier livre *Caravelles du Seyon*, Dunia Miralles retrace le parcours de sa famille et d'autres immigrés espagnols qui, ayant fui le régime de Franco, ont refait leur vie à Neuchâtel. L'écrivaine revient sur la sombre période de la dictature, la position de la Suisse durant la guerre froide, l'anticommunisme ambiant et la méfiance envers les gauchistes ou encore les questions d'intégration. Elle aborde l'attachement de la communauté hispanique à ses racines et le rayonnement du Centre espagnol de Neuchâtel, Las Tres Carabelas (Les Trois Caravelles). Autant d'éléments constitutifs de l'identité de l'écrivaine de 61 ans dont la jeunesse aura largement été marquée par ces événements ou leur narration.

MILIEU PORTEUR

«Mes parents ont fui l'oppression et la précarité. Ils évoquaient souvent la guerre quand j'étais petite. Mon père a vécu à Madrid dans une mansarde. Il a été élevé par sa grand-mère dans la promiscuité, aux côtés d'autres adultes de sa famille, ayant perdu sa mère à l'âge de 5 ans, et son propre père se trouvant en prison pour des raisons politiques», raconte la sexagénaire qui, elle, est née en Suisse, deux ans après l'arrivée de ses parents et de proches. L'enfant d'alors s'épanouit au sein d'une famille élargie soudée, clairement à gauche, et très attachée à la culture. De quoi l'influencer dans sa volonté de devenir comédienne ou écrivaine. Puis, la plume remportant au final sa préférence, dans le choix des sujets de ses livres: Dunia Miralles privilégie les thèmes sociaux, même si le fantastique sert aussi ses desseins littéraires. Cette passion s'est concrétisée

aujourd'hui par la rédaction d'une dizaine de livres dont des pièces de théâtre et des nouvelles.

ÉLAN BRISÉ

«Je me rappelle encore, gamine, l'histoire que j'avais écrite sur une petite fille et un poulailler, qui avait épaté la maîtresse. Puis, la facilité que j'avais, plus tard, pour rédiger des rédactions. J'adorais cet exercice.» Mais bien que bonne élève, Dunia Miralles ne sera pas encouragée à poursuivre son cursus scolaire. Son instituteur la juge immature. Et la brise dans son élan, rognant les ailes de cette adolescente différente qui fera aussi l'apprentissage du racisme en milieu scolaire. «Tout s'est joué en deux minutes et demie. J'ai commencé à sombrer, à fumer, boire, sortir...» soupire Dunia Miralles, ajoutant qu'elle était aussi mal vue en raison de sa difficulté de socialisation. «On me trouvait taciturne. J'avais de la peine à aller vers autrui.» Cette situation pèsera toute la vie sur la sexagénaire qui n'a été que récemment diagnostiquée borderline. Ces troubles de la personnalité ne l'auront pas éloignée pour autant de son amour de l'écriture. Bien au contraire. Et ce quand bien même elle effectuera un apprentissage de vendeuse, travaillera en usine, suivra les cours de théâtre Florent à Paris – «Mais je n'étais pas psychologiquement armée pour la scène» – et collaborera avec différents médias.

LES MOTS COMME BOUÉE

«Écrire est ma raison de vivre et m'aide à contrôler mes émotions, à m'ancrer dans le quotidien», indique Dunia Miralles, qui puise largement dans son parcours et ses rencontres la matière à ses récits. «Mes livres parlent souvent de solitude, de dépression, d'autodestruction, d'alcool et de drogues. Je croyais que ce mode d'expression contribuerait à me faire mieux comprendre des autres. A tort. Chacun aborde mes textes à travers ses ressentis, son propre prisme éducatif, culturel.» Pas de quoi décourager l'auteure du roman culte *Swiss Trash* (2000) ou encore du *Baiser d'Anubia* (2023), convaincue de devoir

exploiter cette facilité dont elle bénéficie de coucher les mots sur le papier. Un talent reconnu qui lui permettra, souligne-t-elle encore, de ne pas se laisser couler. «L'écriture m'a tout donné», affirme cette pessimiste joyeuse, comme elle se définit elle-même. Cette femme expansive, animée d'un besoin intrinsèque de soleil, de lumière – l'hiver la déprime et le noir l'angoisse – et aimant faire le clown. Une personnalité haute en couleur, aux antipodes des donneurs de leçons, de ceux qui lui demandent de se calmer ou qui tentent de la manipuler – catégories qu'elle déteste. Mais si Dunia Miralles se montre critique sur la nature humaine et la propension des êtres à agir le plus souvent de manière odieuse, tout en étant fascinée par leur inventivité à détruire, elle ne s'engage pas pour autant dans la défense de causes.

DES HUMAINS À L'IMAGE DES RATS

«Je suis dépitée, mais me distancie de toute forme de militance. Il me faudrait autrement y consacrer tout mon temps», note la Neuchâteloise, qui ne croit pas à la possibilité de construire une «société pacifiée». Un propos qu'elle illustre en prenant l'exemple de rats, elle qui a élevé sous son toit jusqu'à quarante de ces animaux «choupinous, malins et joueurs». «En les observant, j'ai pu constater que chaque rongeur a un caractère unique. J'en déduis qu'il en est de même pour l'être humain, puisque nous sommes des mammifères plus perfectionnés. Mais, à cela, s'ajoutent notre orgueil, notre vanité, notre cupidité, notre besoin de pouvoir... choses que l'on ne trouve pas chez le rat.» Bien que secouée par l'existence, l'humour soumise aux montagnes russes,

Dunia Miralles s'estime chanceuse. Elle note bénéficier d'une bonne santé, être solidement entourée, et trouve du bonheur dans des petites choses du quotidien: la vue d'une fourmi transportant une brindille, l'herbe sauvage qui défie le béton dans les villes, un rai de soleil... Sa joie s'exprime aussi quand elle parvient au bout de la rédaction d'un livre. Elle apprécie particulièrement, le premier jet terminé, de procéder aux retouches. «Au début du processus, il y a une souffrance, il faut trouver l'impulsion, le bon ton, mais me surpasser me rend heureuse.» Autant dire l'histoire d'une vie... ■

* «Caravelles du Seyon», Editions Livreo Alphil, 168 pages, disponible en librairie.



Dunia Miralles se définit comme une pessimiste joyeuse...

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



EFAS, «BOMBE À RETARDEMENT» POUR LES ASSURÉS, LES PATIENTS ET LES SOIGNANTS

Au menu des votations du 24 novembre, le financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières (EFAS) est combattu par les syndicats.

Jérôme Béguin

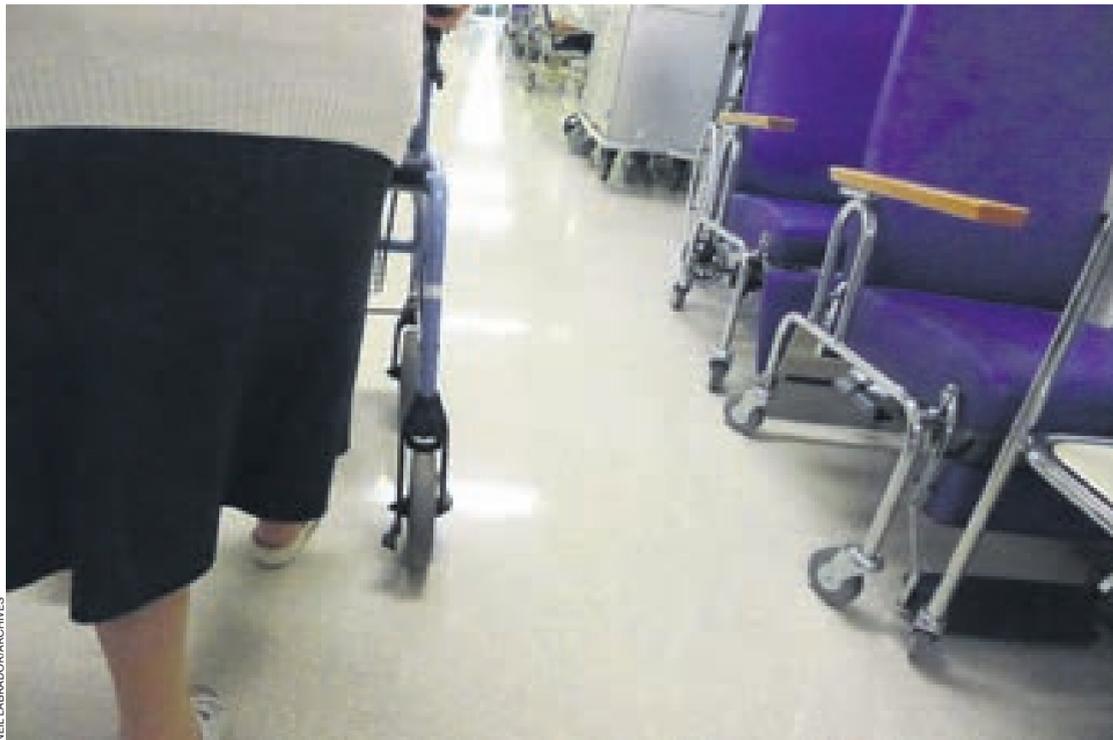
La gauche et les syndicats ont lancé cette semaine leur campagne contre le financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières (EFAS), au menu des votations du 24 novembre prochain. Adopté en décembre 2023 par le Parlement, ce nouveau système de financement des soins taillé sur mesure pour les assureurs maladie est contesté par un référendum déposé par le Syndicat des services publics avec le soutien d'Unia et de l'Union syndicale suisse (USS). EFAS (acronyme germanophone d'*Einheitliche Finanzierung ambulant und stationär*) se présente comme une simplification du financement des soins. Si la nouvelle loi devait être adoptée, tous les domaines de l'assurance de base seraient financés selon la même clé de répartition: aux trois quarts par les primes maladie et pour le dernier quart par les cantons. Ceux-ci, qui prennent en charge 55% des dépenses des hôpitaux, verraient donc leur part fortement réduite. Idem pour les soins de longue durée dans les EMS et à domicile, pour lesquels les cantons et certaines communes déboursent aujourd'hui autant que les assureurs. Quelque 13 milliards de francs par an d'argent public devraient être transférés aux caisses maladie. L'idée est de coordonner les soins, d'éviter les doublons et de

transférer des prestations vers le secteur ambulatoire.

«La réforme rate sa cible parce qu'au lieu de prévoir de vrais mécanismes de pilotage, elle se contente de procéder à des transferts de coûts», analyse Véronique Polito, vice-présidente d'Unia.

ASSURÉS DOUBLEMENT PÉNALISÉS

Autre souci et de taille, en intégrant les soins de longue durée, il est à prévoir que la réforme fasse prendre l'ascenseur aux primes maladie compte tenu du vieillissement de la population, prévient la syndicaliste: «C'est une bombe à retardement qui fera exploser les budgets des ménages. La part financée par les résidents d'EMS ou les bénéficiaires de soins à domicile augmentera elle aussi. Les assurés seront donc doublement pénalisés: d'abord en tant que payeurs, ensuite comme bénéficiaires de prestations de soins.» Car EFAS ne risque pas d'améliorer la qualité des soins. «En réduisant l'engagement des cantons, on ne fera que renforcer les pressions déjà existantes sur les coûts et sur le personnel. Nous craignons une accélération de l'exode du personnel des soins de longue durée et une aggravation de la crise de la couverture sanitaire.» Or, il va falloir trouver 35 000 soignants supplémentaires d'ici à quinze ans pour faire face aux besoins.



Véronique Polito, vice-présidente d'Unia, craint que le projet fasse exploser les budgets des ménages, puisque la part financée par les résidents d'EMS ou les bénéficiaires de soins à domicile augmentera elle aussi. Selon elle, les assurés seront doublement pénalisés: d'abord en tant que payeurs, ensuite comme bénéficiaires de prestations.

RÉSULTAT CATASTROPHIQUE...

«Toutes les réformes qui ont raté dans le passé sont poursuivies avec EFAS et désormais étendues à tout le secteur des soins», souligne le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard. L'ancien ministre vaudois de la Santé se souvient qu'en 2012, les mêmes principes que ceux du projet EFAS ont été appliqués au financement des hôpitaux: «Le résultat douze ans après est catas-

trophique. Les coûts et les primes explosent plus que jamais. Les hôpitaux sont en grave difficulté financière au point que des licenciements collectifs ont lieu. En plus d'un milliard d'argent public donné aux cliniques privées pour payer des prestations que les assureurs privés payaient déjà, les cantons doivent encore allonger des dizaines et des centaines de millions pour éviter le chaos complet.»

La question que pose EFAS est finalement assez simple: en plus des 35 milliards de francs de l'assurance maladie, voulons-nous encore donner 13 milliards d'impôts aux caisses privées en risquant de voir nos primes augmenter et la qualité des soins se dégrader? Réponse le 24 novembre. ■

Hausse des primes: la balle est dans le camp des cantons

Face à la nouvelle augmentation moyenne de 6% des primes d'assurance maladie en 2025, les syndicats appellent les cantons à renforcer la réduction individuelle des primes.

Manon Todesco

La douloureuse est tombée le 26 septembre. Sans surprise, le Conseil fédéral a annoncé une nouvelle augmentation des primes d'assurance maladie en 2025. La prime mensuelle moyenne s'élèvera à 378,70 francs, soit une hausse de

21,60 francs (6%) par rapport à 2024. Plus en détails, elle augmentera pour les adultes de 25,30 francs (6%) l'année prochaine, pour atteindre 449,20 francs. Les jeunes adultes seront confrontés à une hausse de 16,10 francs (5,4%) pour une prime à 314,10 francs. Enfin, les parents verront la prime des enfants être majorée de 6,50 francs (5,8%) pour atteindre

117,90 francs. Le gouvernement justifie cette énième flambée des primes par le vieillissement de la population, mais aussi les nouveaux traitements et médicaments, et assure que les coûts de la santé vont continuer à augmenter. «Les nouvelles possibilités de traitement sont réjouissantes, relaie un communiqué de presse de la Confédération. Néanmoins, la hausse des coûts doit être contenue afin que le système de santé reste financable. La maîtrise des coûts est ainsi une tâche permanente qui doit être menée dans plusieurs domaines par les différents acteurs.»

La solution du Conseil fédéral? Sa réforme du financement uniforme des prestations de santé, qui sera soumise au vote le 24 novembre 2024 (lire ci-dessus).

ALLÈGEMENT DES PRIMES POSSIBLE

La réaction de l'Union syndicale suisse (USS) ne s'est pas fait attendre. La fédération syndicale déplore cette forte hausse des primes. «La limite du tolérable est pourtant déjà dépassée depuis longtemps pour de nombreux ménages», s'indigne-t-elle dans un communiqué de presse, ajoutant que de nouvelles détériorations sont à prévoir, notamment cette fameuse réforme sur le financement uniforme (EFAS) que l'USS qualifie de projet «conçote par le lobby des assureurs

maladie» qu'il faudra «refuser net dans les urnes».

Pour les syndicats, le monde politique ne s'attaque pas aux racines du problème, à savoir le financement anti-social du système de santé suisse devenu insupportable pour les ménages à faibles ou moyens revenus. «Le seul moyen d'y remédier rapidement est d'augmenter de nouveau les contributions à la réduction des primes, qui ont subi des coupes dans le passé, propose l'USS. Une fois de plus, la balle est dans le camp des cantons qui, en 2023 aussi, ont réalisé des excédents se chiffrant en milliards et qui devraient faire de même pour l'exercice 2024. Il serait donc tout à fait malvenu de leur part de ne pas affecter au moins une partie de ces ressources au système de réduction des primes, afin d'offrir une petite bouffée d'oxygène aux ménages à bas et moyens revenus.» ■

Information importante:

Les assureurs maladie ont jusqu'à fin octobre pour communiquer les primes 2025 aux assurés. Ces derniers auront alors jusqu'à fin novembre pour changer d'assurance de base ou adapter leur modèle de couverture. Dans l'assurance de base, les assureurs sont tenus d'accepter toute personne.

Plus de détails sur: priminfo.ch

BRÈVE

CCT DE L'HORLOGERIE: DE RÉELLES AVANCÉES

Les secrétaires syndicaux d'Unia font en ce moment la tournée des entreprises horlogères et microtechniques pour informer le personnel des avancées de la nouvelle convention collective de travail (CCT) de la branche. Entré en vigueur en juillet, le nouveau contrat collectif, négocié entre Unia et la Convention patronale de l'industrie horlogère, et qui bénéficie à près de 55 000 salariés dans plus de 500 sociétés, reste à la pointe du progrès du social.

Rappelons que le congé maternité est ainsi porté de 17 à 19 semaines payées à 100% (alors que la loi ne prévoit que 14 semaines à 80%), tandis que le congé paternité, renommé «congé de naissance pour l'autre parent», atteint 3 semaines à 100% (contre 2 semaines à 80%). Parmi les autres améliorations, mentionnons qu'une protection contre le licenciement des collaborateurs âgés de plus de 55 ans est introduite et que la rente-pont, accessible un an avant l'âge de référence, augmente, elle, de 6000 francs pour atteindre 30 000 francs sur l'année. La participation patronale aux frais maladie passe de 175 à 195 francs par mois. Notons encore que le travail temporaire se voit limité à deux ans, l'employeur ayant l'obligation au bout de ce délai de proposer un contrat fixe.

«Les travailleurs et les travailleuses que nous rencontrons se montrent satisfaits de ces améliorations. Il faut reconnaître que c'est une très bonne CCT de l'industrie», indique Raphaël Thiérmard, responsable de la branche horlogère d'Unia.

Des négociations salariales se tiennent en ce moment entre les partenaires sociaux, nous y reviendrons. ■ JB



Pilule amère. Les assurés devront de nouveau assumer la hausse des coûts de la santé.

UNE FOULE DES GRANDS JOURS À BERNE EXIGE DES AUGMENTATIONS SALARIALES

A l'appel des syndicats, des travailleurs et des travailleuses de toute la Suisse ont manifesté le samedi 21 septembre dans la capitale pour réclamer des salaires plus élevés. Arrêt sur images.

LES

Photos Olivier Vogelsang

A l'appel d'Unia et de l'Union syndicale suisse (USS), des milliers et des milliers de travailleurs et de travailleuses de toute la Suisse ont convergé sur Berne le samedi 21 septembre. Ils étaient plus de 15 000, selon les syndicats, à se rassembler sur la place Fédérale pour réclamer des salaires plus élevés.

La situation est en effet préoccupante pour le monde du travail. Comme évoqué dans notre dernière édition, les salaires réels, soit les salaires après déduction du renchérissement, baissent depuis 2021. La perte cumulée ramène les salaires réels au niveau de 2018. Du jamais-vu depuis la Seconde Guerre mondiale.

«Tout est devenu plus cher. Et même si l'économie se porte bien, les salariés ont moins dans leur portefeuille qu'il y a cinq ans. Sans une adaptation des salaires à l'inflation, la population va s'appauvrir. Cette politique n'a pas d'avenir. C'est pourquoi les salaires doivent enfin de nouveau augmenter», a résumé Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS, au cours de la manifestation.

«Nous attendons des négociations salariales de cet automne des augmentations générales et substantielles, a souligné, de son côté, la présidente d'Unia, Vania Alleva. Nous ne nous contenterons pas de miettes! Il est urgent et tout simplement vital pour beaucoup de gens que les salaires augmentent en termes réels. Pour cela, la pleine compensation du renchérissement des trois dernières années est nécessaire.»

C'est pourquoi le syndicat exige des augmentations des rémunérations de l'ordre de 5%. L'automne pourrait être chaud. ■

Notre vidéo:
youtu.be/fpyAIW_420g



LES IMPRIMEURS DE TAMEDIA MANIFESTENT LEUR COLÈRE À BUSSIGNY

Alors que le centre d'impression doit fermer en mars prochain, laissant 63 personnes sur le carreau, les propositions du personnel pour sauver le site ont été balayées.

Antoine Grosjean

La temporalité est différente, mais le combat est le même. Un peu plus de deux semaines après le débrayage des rédactions romandes de Tamedia – auquel ils avaient apporté leur soutien – c'est au tour des imprimeurs de Bussigny de manifester publiquement leur colère face à la restructuration sans précédent annoncée par l'éditeur zurichois. Et ils ont de quoi être fâchés, puisque le Centre d'impression de Lausanne (CIL) est censé mettre la clé sous la porte en mars prochain. En tout, ce sont 63 personnes qui perdront leur travail. Y compris des cadres qu'on oblige à faire le sale boulot en licenciement eux-mêmes leurs propres subordonnés, avant de devoir eux aussi prendre la porte... Les premières lettres de licenciement sont déjà parties la semaine dernière.

Ce lundi 30 septembre, en fin de matinée, une centaine de personnes sont donc venues à Bussigny pour dire toute l'absurdité de fermer la plus grande rotative de Suisse romande, où sont imprimés les journaux de Tamedia, dont 24 heures, la Tribune de Genève et le Matin Dimanche, mais aussi ceux de clients externes, dont Le Temps. Au terme d'un processus de consultation mené à bride abattue – à la base, la direction de Tamedia n'avait laissé que deux semaines pour cela, avant de prolonger légèrement le délai – le personnel du CIL, soutenu par Syndicom, a soumis toute une série de propositions pour perpétuer l'activité du site. En vain. Elles ont été balayées et la fermeture confirmée.

UNE IMPRIMERIE RENTABLE

Dominique Gigon, secrétaire régional chez Syndicom, explique que le syndicat a effectué une analyse financière, selon laquelle le centre serait tout à fait

rentable si l'éditeur zurichois n'avait pas décidé de le sacrifier: «La seule raison pour laquelle le CIL est en déficit, c'est parce qu'on a délocalisé une partie de sa production à Berne et à Zurich. Pourtant, des trois centres d'impression, celui de Bussigny est le plus productif.»

Pour rappel, l'imprimerie de Zurich sera elle aussi fermée, en 2026, et il ne restera que celle de Berne. «Je doute qu'ils arrivent à y imprimer tous les journaux qui étaient réalisés sur les trois sites. A terme, cela signifie sûrement la disparition de la presse sur papier. Quelle autre entreprise renoncera à ses activités et à ses clients alors qu'elle peut encore en tirer des bénéfices? Tamedia se sabote elle-même.» Mais les rotativistes sont déterminés à se battre jusqu'au bout pour sauver leur outil de travail. «Bien avant cette décision brutale, nous avons déjà payé très cher cet acharnement à détruire le paysage médiatique suisse et surtout romand, dénonce Yann Gindroz, président de la commission du personnel du CIL. Avant que Tamedia ne rachète les journaux et l'imprimerie d'Edipresse en 2011, nous étions plus de 300 personnes à travailler à Bussigny. Puis, les effectifs ont été constamment réduits et nos conditions de travail se sont dégradées, car les collègues licenciés n'étaient pas remplacés. Le temps de travail a augmenté et les cadences sont devenues de plus en plus infernales, alors que les salaires diminuaient. Beaucoup d'entre nous ont des problèmes de santé à cause du travail de nuit sans alternance.»

D'autres syndicats participent à la manifestation, pour soutenir le personnel du CIL et l'encourager à poursuivre la lutte. Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, plaide pour la préservation d'un précieux savoir-faire, comparant l'attitude de Tamedia, qui



Une centaine de personnes a participé à la manifestation devant le centre d'impression de Bussigny, censé mettre la clé sous la porte en mars prochain.

aligne les plans sociaux tous les deux ans ou moins, à de la maltraitance. Arnaud Bouverat, secrétaire syndical d'Unia Vaud, accuse la direction de ne pas respecter, voire de bafouer, le droit de consultation des employés et de «ne pas faire grand cas de vos propositions créatives qui montrent qu'il y a un potentiel pour ce centre d'impression».

PILLAGE DES SAVOIR-FAIRE

Le Parti socialiste vaudois et le Parti ouvrier populaire (POP) sont également présents. «Il y en a marre de voir

cette saignée des emplois dans la région et ce pillage des savoir-faire! tonne Djaouad Souyad, vice-président du POP, en référence aux fermetures ces derniers temps des usines de Vetropack et de Micarna. L'heure est grave, mais toute la population est derrière vous.» Stéphanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom, rappelle que la holding TX Group, à laquelle appartient Tamedia, est le groupe de presse le plus riche de Suisse, et rémunère grassement ses actionnaires. Selon elle, des actions de protestation sont aussi en préparation

en Suisse alémanique. Joëlle Racine, secrétaire syndicale en charge de l'industrie graphique, ne décolère pas: «La fermeture du CIL a été annoncée au personnel à 3h du matin, à la fin du travail, et par un avatar. C'est un scandale! La plupart des employés ont plus de 50 ans et au moins vingt ans d'ancienneté. Il leur sera très difficile de retrouver du travail ailleurs.»

Notre vidéo: youtu.be/lj1HsJOVPTs

Que faire maintenant avec le 2^e pilier?

Après leur victoire dans les urnes, les syndicats veulent de meilleures rentes et un contrôle accru des caisses. Mais dans l'immédiat, la priorité, c'est le financement de la 13^e rente AVS.

Antoine Grosjean

Le 22 septembre, les urnes ont délivré un message sans appel. Plus de 67% des Suisses et des Suissesses n'ont pas voulu de la réforme de la prévoyance professionnelle, LPP21. Et maintenant, on fait quoi avec le 2^e pilier? Pour la droite, dont une partie de la base électorale a aussi dit non à ce projet, le peuple a choisi le statu quo et

plus rien ne bougera avant longtemps. Pourtant, même si les avis divergent sur la marche à suivre, il y a un point sur lequel tout le monde semble d'accord: la nécessité d'améliorer le niveau de prévoyance des femmes, des temps partiels et des bas salaires. Les grands gagnants du scrutin, les syndicats et la gauche, ne comptent pas renoncer à cet objectif. A l'Union syndicale suisse (USS), on

considère que le problème vient avant tout du travail non rémunéré, en particulier des tâches éducatives. «Il faut que le Parlement ait le courage de voir les choses en face, lance Gabriela Medici, première secrétaire adjointe de l'USS, responsable du dossier des assurances sociales. Les tâches éducatives, qui sont en grande partie la cause des lacunes dans la prévoyance professionnelle, ne sont pas que le problème des femmes, mais celui des parents.» L'USS plaide donc pour la mise en place d'un bonus éducatif, tel qu'il existe dans l'AVS. Il serait versé à celui des deux parents qui a le plus réduit son temps de travail pour s'occuper des enfants.

Pour le financer, on pourrait prélever une cotisation salariale sur les hauts revenus. Celle-ci était prévue dans le compromis des partenaires sociaux à la base de LPP21, afin de compenser en partie la baisse du taux de conversion. Mais la majorité de droite du Parlement ne l'avait pas conservée dans le projet final, ce qui a conduit les syndicats à rejeter la réforme. «L'autre solution serait de faire appel au fonds de garantie du 2^e pilier», propose Gabriela Medici.

PLUS DE TRANSPARENCE

Forts de leur victoire écrasante du 22 septembre, les syndicats veulent aussi remettre sur le tapis d'autres sujets: l'indexation automatique des

rentes au renchérissement et le plafonnement des frais administratifs des caisses de pension.

«Par son vote, le peuple a clairement remis en cause le business financier autour du 2^e pilier. Nous allons donc nous engager énergiquement contre les frais trop élevés des caisses de pension, et pour changer ce système basé sur la concurrence et le courtage.» Gabriela Medici estime que cela peut se faire via des modifications de lois mineures. «Ce qui est primordial aujourd'hui, c'est d'avoir une meilleure gouvernance de la prévoyance professionnelle, et davantage de transparence. Il est exclu de diminuer les prestations s'il n'y a pas un contrôle accru.» Mais la donne a changé depuis le début des travaux parlementaires sur LPP21, il y a près de quatre ans. Les taux d'intérêt sont remontés, et il ne semble plus si urgent de réformer le 2^e pilier. D'ailleurs, l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) demande elle-même une pause législative «radicale», afin de «rétablir la confiance de la population dans le 2^e pilier».

Dans l'immédiat, les syndicats et la gauche vont se concentrer sur la question du financement de la 13^e rente AVS, leur autre victoire de l'année dans les urnes. «Les discussions vont démarquer sous peu au Parlement, rappelle Gabriela Medici. Maintenant, c'est ça, la priorité. Or, depuis la vo-

tation du 3 mars, la droite, mauvaise perdante, soutient qu'il faut augmenter l'âge de la retraite pour financer la 13^e rente.»

NOUVEAUX CALCULS SUR L'AVS

Après son erreur monumentale, l'Office fédéral des assurances sociales vient de rectifier ses calculs: finalement, l'AVS devrait coûter 2,5 milliards de moins que prévu en 2033, et non plus 4 milliards comme annoncé cet été. Mais pour l'USS, l'essentiel n'est pas là. «L'important, c'est que le coût estimé de la 13^e rente n'a pas changé (5 milliards en 2033, *ndlr*)», note Gabriela Medici. En revanche, ce qui a changé, c'est qu'en mars, le Conseil fédéral disait vouloir assurer l'intégralité du financement de la 13^e rente. Et maintenant, il ne propose qu'une hausse de la TVA de 0,7%. Ce n'est pas suffisant, il faudrait une hausse de 1%.

Les syndicats préféreraient augmenter les cotisations salariales, car c'est plus équitable sur le plan social qu'une hausse de la TVA. «Le Conseil fédéral et la droite continuent de vouloir baisser les prestations de la prévoyance vieillissante en mettant la pression sur les finances. Mais le peuple a nettement dit deux fois cette année qu'il ne veut pas qu'on diminue les rentes.»



Après la victoire des syndicats et de la gauche, il reste des problèmes à résoudre dans le 2^e pilier comme la question de la rente des femmes, des temps partiels et des bas salaires.

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec nos 180000 membres et 1200 employé-e-s, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Rejoignez notre équipe de la Côte comme:

Permanent syndical-e 80-100% Secteur Industrie

Ce que vous faites bouger

Vous mettez des salarié-e-s en capacité de s'engager pour leurs intérêts. Pour ce faire, vous collaborez étroitement avec différentes personnes, vous développez avec elles des stratégies et vous les aidez à déployer leur pouvoir d'action. Ensemble, vous obtenez de meilleures conditions de travail dans l'entreprise ou dans toute la branche.

Vos tâches

- Créer et soutenir des réseaux de militant-e-s, notamment dans le domaine des nouvelles technologies
- Tisser des contacts avec des salarié-e-s et des commissions du personnel
- Recruter des membres
- Elaborer et mettre en œuvre des campagnes syndicales
- Contrôle et application des CCT
- Négocier des conditions de travail avec les parties patronales
- Assumer des permanences syndicales
- Accompagner/représenter nos membres auprès des employeurs ou aux tribunaux Prud'hommes

Ce que vous apportez

- Expérience professionnelle dans une branche de l'industrie ou intérêt marqué pour le secteur
- Connaissance des activités politiques ou sociales sur la Côte
- Voiture et permis de conduire de catégorie B
- Connaissance de base en droit du travail et assurances sociales
- Capacité à s'entretenir avec des personnes de milieux très différents
- Esprit d'initiative, vous êtes une personnalité investie imaginative et responsable avec de la force de persuasion
- Capacité de travailler de manière autonome tout en étant à l'aise dans une équipe
- Excellentes connaissances du français (parlé-écrit)
- Connaissance d'anglais et aisance à apprendre sur le terrain
- Excellentes connaissances des outils informatiques: MS Office

Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes. Avec la semaine de 40 heures, au moins 5 semaines de vacances et un salaire équitable, ainsi que des congés parentaux intéressants. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend, avec des hiérarchies plates.

Lieu de travail: Nyon

Entrée en fonction: Début novembre ou selon disponibilités

Intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet à emploi.vd@unia.ch ou Unia Vaud, RH, Place de la Riponne 4, 1002 Lausanne, avec la mention:

«Référence: **SeSy Industrie – La Côte**».

Délai de candidature: 13 octobre 2024

Ensemble
pour de bonnes conditions de travail

UNIA



Salaire, temps de travail, conciliation entre vie professionnelle et vie privée:
dis-nous ce qui te paraît le plus important afin qu'Unia renégocie
au mieux la convention collective de travail.

UNIA

Journée Unia:

26 octobre 2024
Progr, Berne
9h30 – 16h

UNIA

**PLUS DE
TEMPS** **POUR
VIVRE**

Pour une réduction du temps de travail!

Avec 42 heures par semaine pour un emploi à plein temps, la Suisse est le pays d'Europe avec les plus longs horaires de travail.

Nous voulons changer cela! Comment parvenir à une réduction du temps de travail?

Programme et
inscription ici



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Véronique Polito

RÉDACTRICE EN CHEF PAR INTÉRIM
Sonya Mermoud

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin, Antoine Grosjean

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE

Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 46012 exemplaires

WWW.EVENEMENT.CH

LE COURRIER
L'essentiel, autrement.

**l'info
à vos
côtés**

**-30% sur nos abos
aux membres de nos
réseaux partenaires**
lecourrier.ch/offres



**COMPRENDRE
LE MONDE,
AGIR ENSEMBLE**

LES COLIS ZALANDO SERONT RENVOYÉS VERS LE TESSIN

Le géant de la mode en ligne a résilié le contrat d'un sous-traitant dans le canton de Soleure, 350 travailleuses risquent de perdre leur emploi.



Unia demande à Zalando et à CEVA d'assumer leurs responsabilités sociales. Le syndicat avait eu maille à partir avec l'entreprise de commerce en ligne et avait organisé une action en 2018 devant sa centrale de distribution à Lahr, en Allemagne, pour exiger des conditions de travail correctes chez ses sous-traitants (image d'archives).

Jérôme Béguin

Zalando va délocaliser l'un de ses deux centres de traitement des retours au Tessin. Le géant de la mode en ligne a en effet résilié le contrat du sous-traitant CEVA Logistics à Neuendorf, dans le canton de Soleure. L'année prochaine, une partie des retours de colis seront traités à Sant'Antonino, près de Bellinzzone, à trente kilomètres de la frontière italienne, par la société de logistique étatsunienne GXO Logistics. Le reste des vêtements et des chaussures refusés continuera d'être réceptionné en Thurgovie par un autre sous-traitant, MS Direct. Conséquence à Neuendorf: 350 personnes (le personnel est à 95% féminin) risquent de perdre leur emploi.

Unia demande à Zalando et à CEVA d'assumer leurs responsabilités sociales. CEVA appartient au groupe français CMA CGM, contrôlé par le milliardaire Rodolphe Saadé, qui a enregistré 47 milliards de dollars de recettes l'année passée, dont 20 milliards de revenus juste pour CEVA.

Unia a convoqué une assemblée du personnel pour ce mardi 8 octobre, in-

forme Alain Zahler, secrétaire régional d'Unia Bienne-Seeland/Soleure. Soutenues par le syndicat, les travailleuses avaient obtenu l'année dernière l'introduction d'un 13^e salaire, des augmentations générales et une cinquième semaine de vacances. Elles gagnaient alors 3468 francs brut par mois pour 42,5 heures de travail par semaine. Zalando assure que sa décision n'est «en aucun cas une réaction à l'activité syndicale».

TRAVAIL PRÉCAIRE CRAINT...

«Nous avons cherché un site approprié dans le sud de la Suisse pour mieux servir le marché et réduire les délais et les itinéraires de transport pour les retours des clients. A Sant'Antonino, nous avons trouvé un site de pointe qui répond à ces exigences», indique la porte-parole de l'entreprise de commerce en ligne, interrogée par Area, le journal tessinois d'Unia.

A Sant'Antonino, GXO s'installera dans le dépôt occupé aujourd'hui par Luxury Goods International, une filiale de la multinationale française de la mode Kering qui quitte le sud des Alpes après avoir été lourdement condamnée en

Italie pour fraude fiscale. Justement, GXO fait aussi l'objet d'une enquête pour fraude fiscale dans ce pays. La société est accusée, rapporte le Corriere del Ticino, de pratiquer une concurrence déloyale avec un modèle économique «frauduleux» qui «facilite l'exploitation des travailleurs».

«Le Tessin apparaît, une fois de plus, comme la Chine de la Suisse», dénonce une interpellation au Grand Conseil tessinois, déposée cette semaine par Giuseppe Sergi et Matteo Pronzini. Ce dernier est membre de la direction du secteur industrie d'Unia. «Les objectifs sont clairs: réduire les délais de traitement et donc les coûts. Et les niveaux de salaires et la possibilité d'accéder à une importante main-d'œuvre transfrontalière faciliteront certainement également la réalisation de cet objectif», pointent les deux députés de gauche, en demandant au Conseil d'Etat ce qu'il entend entreprendre pour éviter que ne se reproduise le scandale Kering et que ne se développent des poches de travail précaire dans le canton. ■

BRÈVES

ALLAITER AU TRAVAIL EST UN DROIT

Concilier maternité et travail, surtout quand les enfants sont tout petits, peut être difficile. Savoir que les jeunes mamans ont le droit d'allaiter ou de tirer leur lait pendant les heures de travail, et ce sans perte de salaire est fondamental. Que dit la Loi sur le travail? L'employeur doit tout d'abord mettre à la disposition de la mère un lieu adéquat, soit une pièce protégée des regards et présentant de bonnes conditions hygiéniques. Par ailleurs, elle doit pouvoir allaiter son enfant ou tirer son lait durant les heures de travail, entre 30 et 90 minutes selon le nombre d'heures de la journée de travail. Depuis 2014, ces pauses allaitement sont rémunérées. Dans le cadre de sa semaine d'action «Allaiter au travail», la Confédération met à la disposition des mamans, ainsi qu'à celle des employeurs, des posters et des accroches-portes afin de pouvoir allaiter ou tirer son lait sur son lieu de travail en toute tranquillité. ■ MT

Plus d'infos sur seco.admin.ch/allaitement

MOBILISATIONS POUR LA PAIX EN PALESTINE

Le 17 septembre, le collectif des artistes pour un cessez-le-feu à Gaza a lancé son troisième appel au Conseil fédéral. Le texte demande de rétablir la participation financière de la Suisse à l'UNRWA, de cesser toute coopération avec l'Etat d'Israël, de tout mettre en œuvre pour empêcher les exactions de ce dernier et une application stricte des Conventions de Genève. «Les responsables politiques suisses doivent immédiatement cesser de faire de notre pays et de ses habitants les complices d'un génocide», écrit le collectif. Parallèlement, le 5 octobre, une manifestation nationale pour la paix en Palestine aura lieu à Bâle. A Genève, une mobilisation est déjà prévue le 19 octobre (départ de la manifestation de la place Neuve à 14h30) organisée par BDS Genève et soutenue par une kyrielle d'organisations. ■ AA

MANIFESTATION ROMANDE CONTRE L'ÉLARGISSEMENT DES AUTOROUTES

Le 5 octobre, des manifestations auront lieu dans différentes villes suisses dont Lausanne et Genève contre l'extension des autoroutes. Ces six projets sont estimés à 5,3 milliards de francs. Actif-traffic, qui avec l'ATE a lancé le référendum, alerte: «Et ce n'est qu'un début: la Confédération veut gaspiller en tout 35 milliards ces prochaines décennies dans des projets d'autoroutes: il faut dire STOP et transférer cet argent vers les transports publics...» Comme l'indiquent les référendaires, de nombreux exemples démontrent qu'élargir des autoroutes génère davantage de trafic. Même l'Office fédéral des routes prévoit la saturation de la nouvelle autoroute A1 à 6 voies Genève-Nyon (le seul projet en Suisse romande) une dizaine d'années seulement après la fin des travaux, ainsi que l'augmentation de la circulation dans les villes et les villages alentours: 44 000 voitures supplémentaires à l'échangeur du Vengeron (Genève), 8800 à Coppet et 7000 à Nyon. Face à ce cercle vicieux, une alliance de 29 organisations environnementales, le Parti socialiste et les Verts appellent à voter non le 24 novembre. ■ AA

Lausanne: départ du cortège à 13h30 de la gare.

Genève: départ du cortège à 13h30 de la place du Rhône.

Plus d'informations: actif-traffic.ch/autoroutes

POING LEVÉ

LA BOLIVIE BRÛLE

Par Manon Todesco

Le Gouvernement bolivien a déclaré l'urgence nationale ainsi que l'état de catastrophe naturelle. En cause? Les feux de forêt inédits qui ravagent la région, notamment le département de Santa Cruz à l'est du pays. Au total, près de quatre millions d'hectares ont été emportés par les flammes. Selon les autorités locales, il s'agirait de la plus grande catastrophe environnementale de leur histoire. Les fumées toxiques rendent l'air irrespirable, contraignant les habitants à se confiner ou à se masquer pour sortir de chez eux. Le ciel n'a plus été bleu depuis des semaines. Les avions restent cloués au sol, faute de visibilité. Les écoles sont fermées. Quant aux animaux, sauvages et d'élevage, ils périssent par milliers, calcinés. Quatre millions d'hectares, c'est quatre fois plus que l'ensemble des dommages causés par les feux de l'été 2022 dans toute l'Union européenne, alors que le territoire bolivien est quatre fois plus petit.

Hélas, les incendies sont monnaie courante à cette période de l'année en Amérique du Sud. Ce n'est pas une surprise. Mais l'ampleur qu'ils prennent cette année n'est, elle, pas commune. La sécheresse historique que connaît le pays depuis un an est évidemment propice à cette situation. La faute au réchauffement climatique et notamment au phénomène El Niño, qui a frappé l'année dernière et qui a fait monter la température globale. Mais il n'y pas que ça. L'action humaine est grandement à l'origine du problème. Ces incendies se révèlent pour la plupart criminels, provoqués illégalement pour raser les terres dans le but d'en faire des plantations agricoles. Cette déforestation est loin d'être une nouveauté non plus, et nous en sommes complices. Car ces terres, une fois dépeuplées de leurs arbres, serviront à faire pousser du soja pour nourrir du bétail qui finira dans notre assiette.

Ailleurs, d'autres parcelles cultivables auront pour vocation de produire des biocarburants, dont la première usine a été inaugurée en mars dernier à Santa Cruz. Cet énième scandale environnemental n'a d'écolo que son nom. Concrètement, les industriels privent les petits paysans de leurs terres pour installer des monocultures de plantes sucrières ou autres oléagineuses qui seront transformées pour en faire du biocarburant que nous pomperons, fièrement, à la station-service, convaincus d'avoir fait un geste pour la planète. Les choses ne vont pas aller en s'améliorant, le président Luis Arce et son gouvernement voyant en la déforestation un moyen pour le pays de se développer. En témoignent les chiffres: alors que le Brésil et la Colombie ont respectivement diminué les pertes de forêts primaires de 36% et de 49% entre 2022 et 2023, la déforestation a augmenté de 27% en Bolivie. Bref, l'Amazonie brûle pour satisfaire nos besoins et nous, on baisse les yeux. ■

LECTURE

DÉRIVES DU SPORT, DÉRIVES DE LA SOCIÉTÉ

«Les dérives qui traversent le sport reflètent la société.» Cette déclaration de Marie-George Buffet, ministre communiste des Sports dans le gouvernement Jospin, résume bien l'ouvrage de Pauline Londeix, *Footballs politiques. Peut-on encore aimer le sport de haut niveau?* (Editions 10/18). L'auteure y met en évidence les tares dont souffre le sport d'élite, le football en particulier: enjeux financiers et géopolitiques considérables, mise en danger de la santé des athlètes, violences sexistes, racisme, homophobie, replis identitaires.

Beaucoup de sportifs talentueux ont reçu des coups et en souffrent longtemps, comme le souligne le célèbre footballeur hollandais Marco Van Basten: «On peut avoir tout gagné, être millionnaire et ne plus pouvoir se déplacer de son lit à la salle de bains.» Le culte de la performance et le dopage font bien sûr partie de la maltraitance des corps.

Une autre maltraitance, c'est celle des sportives professionnelles. Comme beaucoup de femmes, elles sont victimes d'abus sexuels et touchent des salaires qui sont à des années-lumière de ceux des hommes. Mais le sport

masculin ne vit pas non plus en harmonie. Alors que certains footballeurs touchent plusieurs dizaines de millions par année, voire davantage, près de 40% des professionnels français ont un salaire inférieur à 850 euros par mois! Pauline Londeix ne donne pas de recettes toutes faites pour guérir ces maux, mais dans la mesure où le sport est lieu d'enjeux de pouvoir, «il est un champ à investir pour créer une société plus juste et plus respectueuse des individus». ■ Jean-Claude Rennwald

GLENCORE OU L'ART DE SE DÉFILER

Juste après avoir accepté une médiation autour d'un conflit avec un syndicat de mineurs au Pérou, Glencore a annoncé la vente de ses parts à une autre filiale.



Les travailleurs de la mine à Andaychagua ont fait grève pendant deux mois pour dénoncer le refus de Volcan de négocier.

Manon Todesco

Il y a un an, nous relations la lutte de travailleurs péruviens contre Volcan Compañía Minera, une filiale de Glencore qui refusait de reconnaître les nouveaux statuts du syndicat des mineurs d'Andaychagua. Rappelons les faits. Andaychagua est une mine d'argent et de zinc qui emploie environ 400 salariés fixes et plus de 1100 autres travailleurs engagés via des sous-traitants avec un statut de temporaires. Il y a quelques années, le Solifonds (fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale) mettait en lumière des conditions de travail encore plus éprouvantes et dangereuses pour les temporaires. L'assemblée du syndicat des mineurs décide fin 2020 de modifier ses statuts afin que les intérimaires puissent en devenir membres. Cette modification ne plaît pas à Volcan Compañía Minera qui tente de la faire invalider par recours, en vain. Cette dernière engage alors des repréailles et refuse de négocier avec le syndicat. Elle va encore plus loin en réduisant les prestations prévues par la Convention collective de travail. C'en est trop pour les travailleurs qui entrent en grève fin 2021. Après deux mois de mobilisation, le mouvement est suspendu par les autorités qui ordonnent l'ouverture de négociations. Les grévistes reprennent alors le travail, mais Volcan n'a jamais voulu négocier.

MÉDIATION TOMBÉE À L'EAU

C'est dans ce contexte que le syndicat des mineurs a déposé une plainte contre Volcan à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et que l'Union syndicale suisse (USS) et le Solifonds, notamment, ont déposé une requête auprès du Point de contact national (PCN) contre la maison mère de Glencore à Zoug. L'objectif? Que le géant suisse des matières premières assume ses responsabilités et

fasse respecter les droits humains et syndicaux. La requête a finalement été validée par le PCN en février 2024, informe le Solifonds, qui a proposé une médiation. Le syndicat au Pérou a tout de suite accepté, quant à Glencore, il n'a consenti à l'offre que fin avril. «Quelques jours plus tard seulement, le 6 mai, Glencore a annoncé au PCN Suisse qu'il avait vendu ses parts dans la Volcan Mining Company à Transition Metals AG, une filiale du géant argentin de la finance et de l'investissement Integra Capital», relate Yvonne Zimmermann, coordinatrice au Solifonds. Une nouvelle qui change la donne puisque la vente rend l'offre de médiation du PCN caduque... Toute la responsabilité de la garantie du devoir de diligence est transférée de Glencore à Transi-

tion Metals AG. Et donc pour le PCN Suisse, qui a publié sa déclaration finale fin août, Glencore ne peut plus être tenu pour responsable du manque de diligence dans la période précédant la vente, car l'objectif de toute médiation du PCN est de trouver des solutions orientées vers l'avenir.

«Le cas de Volcan est un exemple de la manière dont les multinationales se soustraient à leur responsabilité de garantir les droits humains et au devoir de diligence dans leurs opérations, commente Yvonne Zimmermann. Ce cas montre très bien que nous avons besoin d'une législation contraignante et d'instruments de responsabilisation qui obligent les grandes entreprises à adopter un comportement commercial responsable.» ■

GLENCORE, ENTRE AUTRES, MENACE LA DÉMOCRATIE

Dans le cadre de sa campagne «Pour la démocratie», la Confédération syndicale internationale (CSI) mène actuellement un projet baptisé «Ces entreprises qui menacent la démocratie». Le but? Identifier les multinationales qui, s'appuyant sur leur pouvoir, nuisent à la démocratie non seulement dans leurs murs mais aussi dans les institutions et la société en général. On retrouve en tête du classement Amazon, puis le fonds d'investissement Blackstone, la société pétrolière et gazière ExxonMobil et, à la quatrième place, Glencore. Meta et Tesla suivent.

«Ces entreprises ont soutenu ou financé des forces politiques d'extrême droite et autoritaires, et elles font l'objet de plaintes et de campagnes actives de la part de syndicats et de mouvements sociaux à travers le monde»,

souligne la CSI, dans une communication du 23 septembre.

Et ce n'est que le début du processus. «Bien que ces entreprises figurent parmi les plus dangereuses pour la démocratie, elles sont loin d'être les seules, poursuit la CSI. Qu'il s'agisse d'entreprises publiques en Chine, en Russie ou en Arabie saoudite, de sous-traitants militaires du secteur privé ou de start-up technologiques qui enfreignent la réglementation, la CSI et ses partenaires continueront d'identifier et de traquer les entreprises qui menacent la démocratie, et de dénoncer leurs liens avec l'extrême droite.» ■

Pour aller plus loin: <https://www.ituc-csi.org/fordemocracy?lang=fr>

PLUS DE 130 JOURNALISTES TUÉS À GAZA

Le 26 septembre, Reporters sans frontières (RSF) s'est mobilisé aux quatre coins du monde pour dénoncer le massacre des journalistes par les forces israéliennes à Gaza. Une action symbolique a eu lieu à Genève, sur la place des Nations,

alors même que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies était réuni pour sa 57^e session. Une façon de rendre hommage à ces reporters tués, mais aussi de réclamer la protection des journalistes palestiniens. «Depuis le début de la

guerre il y a un an, l'armée israélienne a tué plus de 130 journalistes dans l'enclave palestinienne, dont au moins 32 dans l'exercice de leurs fonctions, dénonce RSF dans un communiqué de presse. Cette campagne de communication et de sensibilisation mondiale de RSF vise à alerter l'opinion publique sur la gravité de la situation: au rythme où les journalistes sont tués, le droit à l'information libre et indépendante est en péril.» Pour Denis Masmejan, secrétaire général de RSF Suisse, il en va de notre droit à l'information à tous. «Ces attaques ne visent pas seulement la presse en Palestine, mais aussi le droit du public, partout dans le monde, de recevoir une information fiable – libre, indépendante et pluraliste – en provenance de l'une des zones de conflit les plus observées de la planète. Nous demandons la protection des journalistes de Gaza, la fin de l'impunité et l'ouverture de la bande aux journalistes étrangers.»

RSF a déposé quatre plaintes auprès de la Cour pénale internationale (CPI) pour des crimes de guerre commis contre des journalistes à Gaza. L'ONG s'est également associée à l'organisation locale Arab Reporters for Investigative Journalism (ARIJ) afin de soutenir plus de 250 journalistes travaillant pour des médias locaux et internationaux depuis Gaza. Un soutien qui a notamment permis de fournir aux reporters des abris et du matériel en vue de poursuivre leur mission d'information. ■ MT



BRÈVES

TUNISIE: UN CENTRE DE SOUTIEN POUR LES TRAVAILLEUSES DE L'INDUSTRIE DU TEXTILE

La Fédération générale du textile, de l'habillement, chaussure et cuir (FGTHCC-UGTT) et IndustriALL ont récemment ouvert un centre de soutien pour les travailleuses de l'industrie tunisienne du textile et de la confection. Basé à Tunis, il viendra en aide aux travailleuses du secteur dans les domaines de la violence basée sur le genre, de la santé et de la sécurité, mais aussi de la formation et des campagnes sur les questions liées aux femmes. Les syndicats de la région insistent sur l'exposition de ces dernières à la violence et au harcèlement, et sur la nécessité de créer un espace et un pouvoir pour elles au sein des syndicats, ainsi que sur leur lieu de travail. «La législation actuelle protégeant les femmes est insuffisante et, lorsqu'elle existe, son application fait souvent défaut», explique IndustriALL, qui appelle à la ratification de la Convention 190 de l'OIT. ■

JOURNÉE MONDIALE POUR LE TRAVAIL DÉCENT

Le 7 octobre aura lieu la Journée mondiale pour le travail décent. Un rendez-vous donné par le mouvement syndical qui lance cette année un appel à la paix et à la démocratie dans un contexte de montée de l'autoritarisme et des conflits militaires dont les premières victimes sont les travailleurs. «Alors que les gouvernements se montrent incapables de résoudre les conflits par la diplomatie, les travailleuses, les travailleurs et leurs syndicats continuent de mener des négociations pacifiques», s'est exprimé Luc Triangle, secrétaire général de la CSI, dans un communiqué de presse. Rien qu'en 2023, au niveau mondial, les dépenses militaires se sont élevées à 2500 milliards de dollars. Peut-on seulement imaginer ce que pourraient y gagner les citoyens du monde entier si cet argent était investi dans le travail décent, l'éducation, les soins de santé et la transition vers une économie verte? ■

Plus d'infos sur: ituc-csi.org

L'AVORTEMENT, UN DROIT FRAGILISÉ

Le 28 septembre avait lieu la Journée internationale du droit à l'avortement. En France, où l'IVG a récemment été inscrit dans la Constitution, des milliers de personnes sont descendues dans la rue. Associations féministes et syndicats craignent, malgré cette avancée inédite, un recul de ce droit face à la montée de l'extrême droite. À l'occasion de cette journée, Amnesty International a publié la deuxième saison de son podcast, une série en trois épisodes qui donne la parole à des défenseurs du droit à l'avortement en butte à la violence et à la stigmatisation, notamment au Venezuela, aux États-Unis ou encore en Namibie. Chaque année, 35 millions d'avortements clandestins sont pratiqués dans le monde dans des conditions dangereuses pour les femmes. ■

La saison 2 du podcast «On the Side of Humanity» est disponible sur Spotify, Apple Podcasts et Deezer.

APPEL AUX DONS POUR PROJETS DURABLES

Près de Florence en Italie, les travailleurs et les travailleuses de l'ancienne usine du fournisseur automobile GKN luttent depuis trois ans pour conserver leurs postes de travail. Ils ont décidé de prendre leur destin en main et ont fondé une coopérative pour organiser et continuer la production de manière indépendante. La désormais nommée «ex-GKN For Future» (GFF) a comme objectif de fabriquer des produits écologiques comme des vélos cargo et des panneaux solaires. Pour lancer la production, les travailleurs ont besoin d'un million d'euros et il manque encore quelques milliers d'euros...

La récolte de fonds est organisée par la Grève du climat Suisse et le Mouvement pour le socialisme (MPS): l'argent récolté sera versé entièrement à l'association des travailleurs. ■

Pour participer: donate.raisenow.io/fsgbq?lng=fr
MT

IMMERSION

A Lausanne, la permanence sans rendez-vous d'Unia ne désemplit pas.

PAGE 11



PAUSE CAFÉ

Marcel Däpp raconte avec malice ses 70 ans de syndicalisme.

PAGE 13



MÉTIER

Bertille Laguet, forgeronne, fait chanter l'enclume et le fer.

PAGE 16

LE SALAIRE MINIMUM SANS EFFET SUR LE CHÔMAGE

A Genève, le deuxième rapport présenté par le Département de l'économie et de l'emploi confirme les résultats du premier. Le salaire minimum a même eu un effet positif sur l'emploi des femmes.

Manon Todesco

Contrairement aux craintes exprimées par les associations patronales lors de la campagne de votation, l'introduction du salaire minimum à Genève en novembre 2020 n'a pas fait exploser le taux de chômage. Le premier volet du rapport présenté en décembre 2023 par le Département de l'économie et de l'emploi (DEE) le démontrait déjà. Le 19 septembre, ce dernier a convoqué les médias pour présenter le second volet de l'étude, qui confirme le constat. Celle-ci, toujours menée par la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG) et l'Université de Genève, se base cette fois sur les données individuelles des chômeuses et des chômeurs genevois, extraites du système fédéral et utilisées par les ORP, permettant une analyse plus fine. La période analysée est de 56 mois, entre juillet 2018 et mars 2023, et couvre toutes les personnes inscrites dans un ORP dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Berne, soit plus de 120 000 personnes au bout du lac.

BÉNÉFIQUE POUR LES FEMMES

Si le salaire minimum n'a pas eu d'effet significatif sur le taux de chômage, en revanche, on peut tout de même dire que les femmes en ont bénéficié. «En général, la durée de chômage est beaucoup plus longue pour les femmes que pour les hommes, explique José Ramirez, professeur à la HEG et auteur de l'étude. Cela s'explique par le fait qu'elles sont davantage concernées par les bas salaires, donc en mettant en place un salaire minimum, on augmente l'incitation à prendre un emploi qui se présente. Nous constatons donc que l'inégalité en matière de durée de chômage a baissé grâce au salaire minimum.» Concrètement, leur chance de retrouver un emploi a augmenté de 6,5% par rapport aux hommes. «Je me réjouis de voir que le salaire minimum

a réduit les inégalités sur le marché de l'emploi, même si elles persistent malheureusement encore», a commenté Delphine Bachmann, conseillère d'Etat en charge du DEE.

LES JEUNES LÉSÉS

A l'inverse, la chance de retrouver un emploi a diminué de 11,1% pour les 18-25 ans et les personnes les moins qualifiées (-5,3%), qui sont «les perdants» de l'histoire, selon les mots de José Ramirez, notamment les jeunes hommes sans formation. «Ceux qui traditionnellement restent le moins longtemps au chômage sont les 18-25 ans. On voit que le salaire minimum a freiné leur avantage à retrouver rapidement un emploi mais ils sont plus nombreux à se désinscrire du chômage (13,8%). Nous n'avons aucune donnée qui nous indique où ils vont mais l'hypothèse la plus probable est qu'ils se dirigent vers une formation.» Pour Delphine Bachmann, cette situation montre «l'importance pour les jeunes de se former pour retrouver un emploi».

DOUTES LEVÉS

Les partenaires sociaux, présents autour de la table, ont pu commenter les résultats de cette étude. Pour Davide De Filippo, président de la Communauté genevoise d'action syndicale, ces conclusions étaient attendues. «La crainte de l'augmentation du taux de chômage exprimée par les employeurs est écartée, mais ce n'est pas une surprise. Le retour des femmes sur le marché du travail est une bonne nouvelle mais était aussi prévisible: avant l'introduction du salaire minimum, elles avaient plus de mal à prendre un travail pénible et mal payé qui leur permettait à peine de couvrir leurs frais de garde d'enfant. Un salaire digne incite à retourner plus vite sur le marché de l'emploi. Quant à l'effet négatif sur les jeunes, il est vrai que le marché du travail s'est tendu ces dernières années,



Les Genevois ont voté à 58% des suffrages pour un salaire minimum de 23 francs de l'heure, en septembre 2020.

avec des employeurs qui exigent toujours plus de compétences et d'expérience. Nous en appelons à leur responsabilité et leur demandons de donner leur chance aussi aux plus jeunes.»

Le président de l'Union des associations patronales genevoises (UAPG) s'est dit satisfait de ces résultats. «Nous n'avons pas d'esprit revancharde et trouvons rassurant qu'il n'y ait pas d'effet pervers. On ne peut que se réjouir de la correction des inégalités entre hommes et femmes», a souligné Pierre-Alain L'Hôte. Et d'ajouter qu'il serait

intéressant de comprendre et d'analyser ce déplacement des chômeurs vers l'attrition, à savoir la désinscription. «Où vont-ils? Est-ce qu'ils se forment? Est-ce qu'ils quittent la Suisse? Est-ce qu'ils vont à l'aide sociale? Ou alors prennent-ils un travail au noir?»

MIEUX ACCOMPAGNER

Delphine Bachmann confirme cette «impression de rester sur notre faim», mais rappelle la difficulté à obtenir ces données. «C'est une question transversale sur laquelle nous allons travailler avec mes collègues du Dépar-

tement de l'instruction publique et du Département de la cohésion sociale.» Dans tous les cas, les résultats de cette étude seront utilisés au sein du DEE et de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) pour mettre en place des mesures afin de faciliter le retour à l'emploi des populations davantage en difficulté et mieux les accompagner.

Deux derniers rapports seront publiés en 2025, l'un sur les effets du salaire minimum sur l'emploi et l'autre sur les salaires. ■

Magasins ouverts le dimanche: c'est toujours non!

Au bout du lac, les autorités proposent d'ouvrir les magasins le dimanche 22 décembre, alors que le peuple a voté maintes fois contre l'extension des horaires le dimanche sans convention collective étendue.

Textes Manon Todesco

Nouvelle menace pour les travailleurs de la vente à Genève. Le Département de l'économie et de l'emploi (DEE), par l'entremise de la police du commerce, propose d'ouvrir les magasins le dimanche 22 décembre 2024. Une consultation est prévue, mais les syndicats montent d'ores et déjà au créneau. Dans un communiqué de presse du 19 septembre, Unia et le SIT dénoncent cette énième tentative d'ouverture dominicale alors que le peuple s'est exprimé plusieurs fois dans les urnes (la dernière fois était le 28 novembre 2021) contre l'extension des ouvertures des magasins le dimanche sans que soit négociée une convention collective de travail (CCT) étendue dans la branche. «Le DEE semble de nouveau vou-

loir se placer du côté des employeurs, sans prendre en compte la volonté populaire ni la voix du personnel, pourtant déjà exprimée par les syndicats lors d'échanges ayant précédé l'ouverture formelle de la consultation: toute ouverture dominicale supplémentaire n'est acceptable qu'en contrepartie d'une convention collective de travail offrant au personnel des compensations dûment négociées, insistent Unia et le SIT. Et le fait que les organisations patronales souffrent depuis quelques années d'un manque de représentativité pour permettre l'extension d'une telle CCT ne saurait masquer le fait qu'elles n'ont jamais véritablement accepté d'entrer en matière sur cette négociation.»

Pour les syndicats, cette nouvelle tentative de passage en force est d'autant plus problématique qu'elle est il-

légitime. En effet, la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) actuellement en vigueur prévoit deux régimes: la possibilité d'ouvrir trois dimanches supplémentaires sans nécessité d'autorisation, mais conditionnée à l'existence d'une CCT étendue, ou un régime dérogatoire qui, lui, doit être soumis à une autorisation spéciale d'employer du personnel en application de la Loi fédérale sur le travail. Or, les conditions requises pour une telle autorisation ne seraient pas réunies selon M^e Christian Bruchez, spécialiste en droit du travail et avocat-conseil des syndicats sur ce dossier: «D'un côté, l'absence de CCT étendue dans le secteur empêche toute ouverture selon le régime ne nécessitant pas d'autorisation et, de l'autre côté, l'application du régime dérogatoire n'aurait aucune utilité pratique, car les commerces n'ob-

tiendraient pas d'autorisation d'employer du personnel ce jour-là.»

Pour les syndicats, l'attitude du DEE est choquante. «La lecture juridique que ce dernier semble vouloir faire de la loi, consistant à fusionner le régime ordinaire avec le régime dérogatoire pour finalement vider la LHOM de tout sens, revient à contourner la volonté du législateur confirmée par un vote populaire.»

Si le département de Delphine Bachmann persiste dans ce sens, le SIT et Unia préviennent qu'ils feront recours et mettront tout en œuvre pour faire respecter les droits des travailleuses et des travailleurs de la vente. ■

PERSONNEL USÉ POUR NOËL

Dans le cadre de sa consultation des partenaires sociaux, le DEE propose par ailleurs une ouverture prolongée des magasins jusqu'à 21h30 le lendemain, soit le lundi 23 décembre.

Sur le plan juridique, cette requête est conforme à la LHOM, mais pas sur le plan stratégique ou éthique, estiment les syndicats. «Unia et le SIT doutent en effet de l'intérêt commercial et touristique, qui relève plus de l'obsession idéologique de faitières patronales que d'un quelconque calcul commercial. Dans un canton fortement urbanisé et tertiairisé, avec des vacances scolaires qui auront commencé le vendredi 20 décembre au soir, une bonne partie de la population ne sera plus sur le canton ce soir-là. Les demandes patronales d'ouverture des commerces auront juste pour conséquence de contraindre le personnel, qui est déjà fortement sollicité pendant cette période, à perdre une soirée en famille, et à arriver aux fêtes de fin d'année sur les rotules.» ■

À VOS CRAYONS



PAYSAN HÉRISON DE MER	ARGENT FAMILIER PLAISANTE	CIRAGE	POUR ÉCRIRE UN MOT	REFUS ADRESSE SUR INTERNET	RICHESSE EMBRASSER	GONFLÉMENT MAUVAIS POILS	UNITÉ DE MASSE
			JEU DÉCISIF BAGARRE			CLUB DE FOOT FAISONS CHAUFFER	
FOND DE BOUTEILLE ÉQUIPEMENT		SOUS L'ÉGLISE PORTEUR DE COURONNE		TUÉ MÉDISANCE			VERSUS
ENTÉRINE	TEMPLE SUR LE NIL CARENCE			CONJONCTION FÉROCES		4 À ROME OBSTACLE	
			FAITS ET GESTES RETIRÉES				
IDIOT UN TRIMESTRE		CONSTRUIT	MANGEUSE D'HOMMES POINT CARDINAL				AMÉRINDIENS
		OUTIL DE CHIRURGIE PLAN D'ÉPARGNE				RUISSEAU SOUS LA CROÛTE	
EMBALLÉ TRANQUILLITÉ					OUBLIE		
				EMBAUMÉ AU KREMLIN			
JOINT			SITUÉ		MANCHES SUR LE COURT		

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

				6	5	3	7
2		9		5			4
5				7	4	9	
	8		9	3			1
3	2					8	5
6				8	1		2
		6	4	1			8
	3			2		6	9
8	5	7	3				

DIFFICILE

4	3		9				
		6		8		4	
			3				7
	1			4		2	
6			7	3			8
	2		6			5	
1				2			
		9		5		3	
					9		8
						8	5

RÉSULTATS

S	E	S	S	S	S	L	E	R	E	O	
E	N	I	N	E	L	E	D	U	L	I	O
T	E	M	O	E	L	E	N	O	V	A	P
U	H	I	N	O	T	S	I	B	E	E	E
S	S	S	E	S	G	O	L	S	E	N	V
S	N	O	I	C	A	V	C	A	V	A	V
A	I	U	O	R	O	X	O	L	T	A	V
S	I	C	O	L	T	R	A	V	I	A	V
G	S	I	C	O	L	T	R	A	V	I	A
K	A	P	T	E	C	H	A	T	I	E	O
B	E	R	H	E	R	S	I	N	I	S	O

5	8	2	6	9	1	7	3	4	8
1	4	3	7	5	8	6	9	2	1
6	7	9	2	3	4	5	8	1	6
4	5	7	1	8	9	3	2	6	4
8	1	3	2	7	4	5	6	9	8
3	6	2	4	5	9	8	7	1	4
8	8	2	3	4	6	5	9	7	1
7	9	2	5	1	4	6	8	3	5
6	3	1	4	3	8	2	7	6	5
2	4	3	1	9	7	5	8	6	2

1	4	2	9	6	3	7	5	8	1
9	5	6	8	2	1	7	4	3	6
8	2	7	5	4	1	6	3	9	8
3	6	9	4	5	8	1	7	2	4
5	8	7	4	6	3	2	9	1	5
7	6	8	3	4	2	1	5	9	8
2	5	6	3	1	7	4	9	8	1
6	2	7	9	8	5	3	1	4	6
3	7	6	5	8	2	9	4	1	3

AGENDA UNIA

COORDINATION
DES RETRAITES ROMANDS

SÉANCE

Faisant suite à la séance du 4 septembre, la prochaine rencontre aura lieu le **25 novembre, de 10h à 12h30**, au secrétariat d'Unia Neuchâtel, salle de conférence, (2^e étage, ascenseur).

Ordre du jour: 1. Salutations et accueil – intendance (WC, café, procès-verbaliste, repas, etc.) et liste de présences. 2. Procès-verbal du 4 septembre dernier – remarques, approbation. 3. Le 2^e pilier (LPP) – quelle suite à donner après la votation du 22 septembre? Intervention de Michel Schweri, formateur d'adultes, spécialiste en assurances sociales, journaliste et syndicaliste Unia. Débat et échanges*. 4. Nouvelles des régions (Fribourg, Genève, Transjurane, Valais, Vaud, Neuchâtel). 5. Succession de l'actuel coordinateur pour 2025 – échanges, discussion et décision. 6. Votations du 24 novembre prochain – modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance maladie (LaMal). 7. Divers – prochaines dates.

* Cette intervention, qui se déroulera entre 10h20 et 11h30, est également ouverte aux autres membres d'Unia et se veut un espace de dialogue.

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.
Fribourg, rte des Arsenaux 15: du lundi à jeudi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30 et vendredi 8h30 à 11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE
DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zürcher, route de la Parquetterie 2, La Tour de Trême. Tél 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12, lundi 13h30 à 17h; mardi au vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h, sauf le vendredi fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:** geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités
Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les **2^e mardis du mois de 10h à 13h**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

SÉANCE DU COMITÉ

Le Comité des retraités a rendez-vous: le **lundi 4 novembre**, de 14h à 16h, à Unia Neuchâtel (rencontre avec Félícia Fasel, responsable jeunesse au niveau national). La séance du Comité est ouverte à tous les membres de l'organisation.

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Fleurier

Permanences syndicales: tous les 15 jours, le jeudi de 13h à 18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: le jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3: mardi 9h à 11h30 et 14h à 17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67: lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mercredi 14h à 17h; vendredi 9h à 11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19: lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3: lundi, mardi et jeudi 9h à 11h30 et 14h à 17h; mercredi 14h à 17h; vendredi 9h à 11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11: lundi et jeudi de 13h30 à 16h; mardi et vendredi de 9h à 11h30; mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Moutier, rue Centrale 11: lundi de 9h à 11h30; mercredi de 13h30 à 16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30; jeudi de 9h à 11h30.

St-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30; jeudi 9h à 11h30.

Tavannes, rue du Quai 20: lundi et mardi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h; mercredi et vendredi de 9h à 11h30; jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

GROUPE DES RETRAITÉS DU JURA
BERNOIS

Projection, le 24 octobre, du film de Claude Krähenbühl à la salle de la paroisse de Corgémont. Informations auprès de Marianne Guerne: 032 492 21 51.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 15.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.

Du lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 11h30 et 14h à 16h30; mercredi 8h30 à 11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Mercredi** de 9h à 12h. **Vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2: lundi de 14h30 à 18h30.

Crissier, rue des Alpes 51: jeudi de 16h à 18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4: lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h; samedi de 9h à 11h.

Le Sentier, Grand Rue 44: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage): lundi de 16h à 18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Payerne, rue du Simplon 1: lundi de 16h à 18h30.

Vevey, rue Haldimand 23: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérézol 24: mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30; **mercredi** de 9h à 11h30.

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérézol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, av. des Alpes 51.

Yverdon, av. Haldimand 23.

Payerne, rue Guillermaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

SUISSE ROMANDE

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE CAISSE
DE CHÔMAGE: 058 332 11 32

Lundi, mardi et jeudi 8h à 12h et 13h30 à 17h; mercredi 8h à 12h et vendredi 8h à 12h et 13h30 à 16h.

Contact pour l'envoi des documents: caissechomage.unia.ch

BRÈVE

LE CONCOURS «LES
MEMBRES RECRUTENT
DES MEMBRES» CONTINUE

Unia a attribué les prix du deuxième tour de son grand concours «Les membres recrutent des membres». Pour rappel, jusqu'à son 20^e anniversaire, qui sera célébré l'année prochaine, le syndicat organise plusieurs tirages au sort avec de nombreux lots offerts aux membres ayant invité un collègue ou un proche à adhérer au syndicat. Le gagnant du premier prix est Romeo Crippa de Zurich. Cet installateur sanitaire a reçu un bon de vacances de Reka d'une valeur de 1500 francs. Le second prix revient à Frédéric Khannouf de Moutier, qui bénéficie d'une carte Reka de 1000 francs. Carlos Tiago Da Silva Sousa d'Erstfeld, Meheret Kidane de Sion, Marie-Eugenia Canizales Ruiz de Berne, Mussa Fati de Châtelaine et Elisa Rusca de Genève gagnent, eux, chacun 200 francs d'avoir de la Banque Cler. Au total, 100 prix ont été tirés au sort. En plus de ceux payés par des sponsors, des sacs fabriqués avec des banderoles d'Unia, des hôtels à insectes et des câbles de recharge ont été distribués. Le concours se poursuit, un voyage d'une valeur de 3500 francs, sponsorisé par Coop Protection juridique, est notamment à gagner. La participation au concours est automatique dès lors que l'on invite une autre personne à adhérer. Il ne faut pas oublier d'indiquer son numéro de membre sur le formulaire d'adhésion.

On peut réaliser l'inscription directement sur unia.ch ou obtenir des formulaires papier auprès des secrétariats. Rappelons également qu'Unia verse une prime de 100 francs (50 francs pour les apprentis) pour chaque recrutement. ■ L'ES

Plus d'infos sur: unia.ch/20ans

WWW.EVENEMENT.CH

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

FACEBOOK.COM/EVENEMENT.CH

INSTAGRAM.COM/EVENEMENT.CH

YOUTUBE.COM/@LEVENEMENTSYNDICAL

CH.LINKEDIN.COM/COMPANY/L-EV-NEMENT-SYNDICAL

DÉCOUVREZ AUSSI NOS VIDÉOS



À LAUSANNE, LES GUICHETS D'UNIA FONT LE PLEIN

A la place de la Riponne, le syndicat ouvre ses portes aux travailleurs et aux travailleuses qui rencontrent des problèmes dans leur emploi ou leurs démarches sociales. Immersion.

Jérôme Béguin

Photos Olivier Vogelsang

Un homme s'avance vers le guichet. «Je suis membre du syndicat», dit-il. Le secrétaire syndical Javier Carcedo lui tend la main: «Salut, ça va? Qu'est-ce que je peux faire pour toi?» Ici le tutoiement est de rigueur et le syndicaliste sait mettre en confiance le travailleur. Ce peintre en bâtiment souffre d'arthrose, il a été en arrêt à deux reprises pour cette raison et il vient d'être licencié. «Montre-moi ta lettre de congé. Je ne comprends pas à quelle date tu dois terminer. On peut faire deux choses: soit tu vas les voir, soit je leur téléphone.» Le salarié ira lui-même demander des éclaircissements, le secrétaire syndical lui laisse son numéro pour faire le point ensuite. «Est-ce que j'ai le droit au chômage?» demande-t-il. «Bien sûr, mais tu devrais retrouver du boulot rapidement, on va t'aider à faire un CV et une lettre de motivation.»

Ouverte aux syndiqués comme aux non-membres, la permanence sans rendez-vous d'Unia Vaud à Lausanne, sise place de la Riponne, ne désemplit pas. On y vient à la suite d'un licenciement, pour poser des questions sur sa fiche de paie, obtenir des conseils sur la prévoyance professionnelle ou encore une aide pour des démarches administratives. «Notre objectif est de fournir des réponses et de trouver des solutions rapidement ou d'orienter les personnes ailleurs», explique Javier Carcedo. «Souvent, il suffit d'un coup de téléphone à l'employeur ou à l'administration pour régler le problème», souligne la juriste Stella Gumy. Si besoin, les membres sont reçus plus longuement par un secrétaire syndical ou un juriste.

«ÇA FAIT UNE SEMAINE QUE J'ATTENDS MON SALAIRE»

Arrive un menuisier âgé en arrêt depuis l'année passée en raison d'une maladie du poumon. Puis, un travailleur plus jeune avec un problème au genou: «Ça fait une semaine que j'attends mon salaire, quand est-ce que je vais le toucher?» Reflet du monde du travail, la permanence accueille nombre de salariés malades ou accidentés. «Il y a toujours beaucoup de questions concernant les indemnités, car c'est l'employeur qui les touche avant de les reverser», indique Javier Carcedo. «Mille mercis», lance le me-



Ouverte aux syndiqués comme aux non-membres, la permanence sans rendez-vous d'Unia à Lausanne traite une large variété de demandes. On y vient à la suite d'un licenciement, pour poser des questions sur sa fiche de paie, obtenir des conseils sur la prévoyance professionnelle ou encore obtenir une aide pour des démarches administratives.

nusier à Stella Gumy avant de repartir. Deux jeunes femmes travaillant dans une grande enseigne se présentent à l'accueil. «Je suis en couple avec un autre collaborateur et on nous empêche de prendre nos vacances ensemble», dit l'une. L'autre cumule 90 heures supplémentaires et n'arrive pas à poser des jours de congé. Javier Carcedo conseille à la première, qui a obtenu un entretien, de bien se préparer, de présenter ses arguments et de conserver une trace écrite de l'entretien. Stablio Boss en main, il parcourt avec la seconde les passages de la convention collective de l'entreprise concernant les congés et la compensation des heures supplémentaires.

SANS RENDEZ-VOUS

La permanence permet de toucher des salariés difficilement accessibles sur leurs lieux de travail ou empêchés d'y parler librement du fait de la promiscuité, par exemple dans le commerce de détail, la restauration ou le nettoyage.

L'exercice favorise également la remontée des informations vers le syndicat. Depuis mai, la permanence est ouverte sans rendez-vous pour toutes les questions simples. Cette nouvelle formule est à l'essai jusqu'en décembre. Javier Carcedo constate qu'une grande partie des membres repartent avec une solution, tandis que les demandes de rendez-vous avec les secrétaires syndicaux diminuent, ce qui les décharge. Le projet a pour ambition d'améliorer la qualité du service aux membres. «Pour moi, le syndicat doit être ouvert et accessible à tout le monde.» Le guichet de Lausanne sert aussi à préparer aux réalités du terrain. «C'est un bon endroit pour former des secrétaires syndicaux», note le syndicaliste.

Javier Carcedo reçoit ensuite un jeune couple. Lui a besoin d'aide pour une demande de permis de cariste, elle a une question concernant les impôts. Polyglotte, le secrétaire syndical passe du français à l'espagnol avant de se débrouiller en portugais.

«ILS SONT RUDES AU CHÔMAGE»

Stella Gumy accueille, de son côté, un membre qui attend le remboursement d'une facture. Le problème est réglé après un coup de fil. Puis, c'est le tour d'une dame qui s'est fait licencier pour «juste motif» d'un restaurant: elle s'est servie dans le frigo de l'établissement. La Caisse cantonale de chômage a prononcé une suspension de 59 jours d'indemnisation et la travailleuse se voit privée de trois mois de revenu. «Le vol est considéré comme un élément grave et la sanction prévue dans ce cas est comprise entre 31 et 60 jours de suspension. Je considère toutefois que la sanction est excessive. Comme vous êtes membre, je peux rédiger une opposition et essayer de la faire baisser. Si la suspension est ramenée à 40 jours, cela représente un mois de chômage.» Pour palier la perte de revenu, Stella Gumy conseille à la travailleuse de s'adresser à l'aide sociale. «Trois mois de suspension en plus du licenciement, c'est une double peine, c'est

horrible, ils sont rudes au chômage», confie la juriste en aparté.

Un demandeur d'emploi sur dix est pénalisé financièrement par le chômage, souvent par méconnaissance du fonctionnement de l'assurance. Il est toutefois possible de s'opposer à une sanction dans un délai de trente jours.

«Lausanne est pleine de patrons bandits, on a parfois l'impression d'être au Far West.»

«Syndicat Unia, Lausanne, bonjour.» Derrière les guichets, Juan Fernandez, casque audio sur la tête, répond, lui, aux téléphones. «Nous essayons d'offrir le maximum d'informations», explique le secrétaire administratif. Entre deux appels, le permanent, comme l'ensemble de l'équipe administrative, ne chôme pas: «Il faut traiter les mails, les courriers, les admissions, les démissions, les demandes de transfert, les demandes LPP... C'est vaste!»

«MON EMPLOYEUR ME FAIT DES MAUVAIS COUPS»

Javier Carcedo fait maintenant face à un homme inquiet: «Je travaille dans une régie immobilière, mon employeur me fait des mauvais coups, il envoie des mails en mon nom, je ne sais pas quoi faire, j'ai envie de démissionner, mais je crains d'être sanctionné, c'est le seul salaire de notre ménage, je suis un peu paumé...» Le secrétaire syndical rassure et délivre ses conseils. Stella Gumy remarque: «Lausanne est pleine de patrons bandits, on a parfois l'impression d'être au Far West.» Malgré tout, Javier Carcedo ne cache pas apprécier ce travail: «La majorité des personnes qui viennent nous voir sont, certes, dans des situations précaires et il y a une partie de travail ingrat. Mais il y a aussi le contact humain et un côté gratifiant. Quand nous arrivons à récupérer de l'argent, ça fait plaisir de voir la personne satisfaite.» ■

La permanence d'Unia à Lausanne (place de la Riponne) est ouverte le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi de 9h à 11h se tient aussi une permanence syndicale sans rendez-vous. Pour les permanences des autres districts vaudois et des autres cantons romands, voir en page 10. ■



«La majorité des personnes qui viennent nous voir sont dans des situations précaires et il y a une partie de travail ingrat. Mais il y a aussi le contact humain et un côté gratifiant. Quand nous arrivons à récupérer de l'argent, ça fait plaisir de voir la personne satisfaite» note Javier Carcedo.



Sourires et serviabilité. Stella Gumy, juriste, fait elle aussi partie de l'équipe de l'accueil, offrant ses conseils avisés sur les sujets les plus divers.

Les accidents du travail gâchent les loisirs. Protégez-vous.

Conseils à
suivre pour
votre sécurité:
suva.ch/securite

La vie est plus belle sans accident.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.ch

suva

60 ANS AU SERVICE DES MIGRANTS

La Fraternité, créée en 1964 par le Centre social protestant pour soutenir les immigrés, est devenue un acteur incontournable en matière d'intégration dans le canton de Vaud.

Antoine Grosjean

C'est une adresse que les exilés en terres vaudoises connaissent bien. Des générations de travailleuses et de travailleurs étrangers, de saisonniers et de sans-papiers sont passées par la place Arlaud, à Lausanne, épicerie de la solidarité et siège de La Fraternité. Ce service, fondé par le Centre social protestant (CSP) vaudois afin d'aider et de conseiller les migrants, a soufflé ses soixante bougies cet été. Pour célébrer ces six décennies d'activité - en même temps que les 40 ans de Jet Service, son pendant destiné aux jeunes et aux personnes en formation - le CSP a mis les petits plats dans les grands: exposition, portes ouvertes, conférence, concerts et danses. La fête a battu son plein le 30 août sur la place Arlaud, rappelant les grandes heures du café que La Fraternité y a tenu à l'époque.

UN SUCCÈS JAMAIS DÉMENTI

Celle-ci naît donc en 1964, à l'heure des grandes vagues migratoires en provenance du sud de l'Europe. A l'origine, il s'agit d'accueillir et d'informer les travailleurs italiens et espagnols, auxquels on distribue des brochures leur expliquant, dans leur langue, leurs droits et devoirs en Suisse. Puis, la Frat, comme on la surnomme, met sur pied des consultations individuelles, dont le succès ne s'est jamais démenti. En 2023, elle en a donné plus de 5300, un chiffre qui a doublé en vingt ans. De nos jours, la «clientèle» provient de plus de 90 pays.

«La force de ce service, c'est de s'appuyer sur des travailleurs sociaux issus des communautés, qui parlent leurs

langues et comprennent leurs préoccupations», souligne Caroline Regamey, responsable de politique sociale et de recherche au CSP. Les consultations portent sur toutes sortes de sujets, tels que les permis de séjour, les assurances sociales, le logement, le mariage binational, le retour au pays ou la naturalisation, entre autres. Mais les thématiques peuvent varier au gré de l'évolution des politiques migratoires et des besoins des immigrés.

Son travail place bien souvent La Fraternité dans le rôle d'intermédiaire entre ces derniers et les institutions publiques. Voire de lobbyiste. «Nous nous adaptons aux demandes des usagers, et cela nous permet de faire remonter des problématiques récurrentes aux politiques et aux autorités», indique Caroline Regamey. Nous appelons cela le travail social émancipateur. Il s'agit de s'attaquer aussi bien aux causes des problèmes, en visant leur résolution, qu'à leurs conséquences. La Fraternité est par exemple devenue une interlocutrice de premier plan sur la question des violences domestiques, contribuant à faire modifier en juin dernier la législation fédérale afin de mieux protéger les victimes d'origine étrangère.

COMBATS POLITIQUES

Cette dimension politique apparaît dès les premières années d'existence de La Fraternité. A l'époque, on connaît en Suisse une montée de la xénophobie, qui culmine au tournant des années 1970 avec l'initiative Schwarzenbach contre l'immigration. La Frat se fait alors militante, et mène notamment campagne contre le statut de saisonnier ainsi que pour le regroupement fa-



Le 30 août, le Centre social protestant a organisé une grande fête à la place Arlaud pour célébrer les 60 ans de la Fraternité, en musique et en danses, rappelant les grandes heures du café qu'elle y a tenu pendant près de trente ans.

milial. Puis, dans les années 1990, elle s'engage avec d'autres organisations contre les expulsions de ressortissants d'ex-Yougoslavie, et plus tard pour la régularisation des sans-papiers et le droit de leurs enfants à la formation. Ce militantisme exige une certaine indépendance, une liberté de parole, qui réjouit Caroline Regamey: «Cela nous permet de garder à la fois la confiance des usagers et celle des autorités, même si on peut parfois être critique à l'égard de ces dernières.» Celles-ci ne semblent pas en tenir rigueur à La Fraternité, dont l'expertise en matière d'intégration des étrangers est aujourd'hui largement reconnue, ce qui lui a même valu d'obtenir des mandats officiels dans ce domaine.

UN CAFÉ MYTHIQUE

Mais pendant près de trente ans, La Fraternité, ce fut également un café dont la vaste terrasse était très appréciée les samedis après le marché, et dont les soirées festives, concerts et spectacles qui y étaient organisés ont marqué les mémoires lausannoises. C'est même devenu un lieu de rencontre privilégié entre migrants et Suisses, ce qui était aussi un des buts du CSP en créant La Fraternité. La salle a par ailleurs accueilli les réunions de nombreuses associations d'immigrés, dont certaines y ont même été fondées. Hélas, l'endroit ferme en 1999, souffrant d'une baisse de la fréquentation et d'un manque de rentabilité.

«Ça a été un crève-cœur, mais comme le CSP voulait à la fois proposer des prix modestes à la clientèle et payer correctement ses employés, c'était difficile de trouver l'équilibre financier», confie Caroline Regamey.

En revanche, les consultations ne sont pas près de s'arrêter. La Fraternité s'est déployée dans les régions vaudoises à partir de 2014, en créant six nouvelles permanences qui couvrent l'ensemble du territoire cantonal. «La demande reste pressante», constate Caroline Regamey. Et cela ne risque pas de s'atténuer, car le domaine de la migration évolue constamment et malheureusement, pas toujours dans le bon sens. ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Marcel Däpp

L'ENFANT TERRIBLE DU SYNDICALISME

L'ancien contremaître, membre des retraités d'Unia Vaud, se souvient de ses années de luttes syndicales.

Aline Andrey

«Le progrès, je ne peux pas me battre contre. Le téléphone, c'est bien joli, mais cela ne remplace pas le vrai contact humain.» A 91 ans, Marcel Däpp (qui préfère son nom avec le tréma originel) garde son franc-parler. C'est par une carte postale, une photo de coquelicots rouges - «couleur de la lutte syndicale» -, qu'il a invectivé les journalistes de *L'Événement syndical*. «Devrais-je lancer une occupation des bureaux? Est-ce mes 70 ans de syndicat que vous récompensez en me supprimant la lecture de *L'Événement syndical*? En effet, depuis deux mois en tout cas, je ne reçois plus notre journal! Cela serait gentil si je pouvais en redevenir lecteur», écrit-il avec humour. Au téléphone, on lui explique la longue pause estivale, le changement de rythme de parution, et on lui propose une rencontre chez lui à Lausanne.

Sa liberté de ton et ses engagements, en tant que délégué, lui ont valu de nombreux échanges musclés avec les patrons, mais aussi au sein du syndicat. Selon lui, Unia ne soutient plus assez les retraités. «C'était mieux avant», souligne-t-il, en souriant, conscient de son petit côté «vieux jeu».

MILITANT DÈS L'ENFANCE

Marcel Däpp retrace son long parcours, louvoyant entre les époques dans un grand tableau impressionniste. Le 25 avril 1933, il pousse son premier cri, qui ne sera pas le dernier. Enfant déjà, il s'élève contre les injustices, ose dire ce qu'il pense haut et fort quitte à

se ramasser «des raclées mémorables» de la part de profs ou de son père. C'est ce dernier, menuisier-charpentier, qui l'emmène, alors qu'il n'a que 6 ou 7 ans, à une réunion du syndicat FOBB dans le canton de Vaud.

Le jeune Marcel rêve de devenir matelot, de sillonner les mers et les horizons lointains. Mais à son grand regret, il rate son brevet de marin à Bâle, la faute à quelques lacunes en allemand. N'empêche, il s'attarde en Suisse alémanique, où il travaille quelques années dans l'hôtellerie-restauration, et rencontre sa future épouse. Il se marie en... Marcel Däpp réfléchit. Son épouse lève le nez de son journal pour répondre: «1957.» Trois ans plus tôt, il était de retour dans son canton natal, travaillait comme manœuvre - avant de devenir maçon, puis contremaître - et adhérait au syndicat: «On m'a dit que je devais entrer dans la FOBB, et prendre aussi ma carte du Parti ouvrier populaire. On coinçait davantage les gens que maintenant...»

Le militant se souvient des réunions hebdomadaires entre maçons à la Maison du peuple, des nombreux week-ends de séminaire dans un chalet - générateurs de solidarité, malgré des débats parfois orageux -, des fêtes de Noël qui réunissaient les travailleurs et les familles, ou encore des cortèges du 1^{er} Mai forts de plusieurs milliers de personnes.

UN AUTRE TEMPS

«Ce n'est plus comme ça. Les métiers de la construction ne sont plus les mêmes non plus. On travaillait avec la petite bétonnière de 200 litres qu'on remplissait à la pelle, le ciment dans des caissettes en bois... Au fil du temps, tout s'est automatisé et spécialisé. Le rythme



Marcel Däpp s'est engagé à la FOBB, au SIB et à Unia. A 91 ans, il n'a rien perdu de sa verve et de son humour.

s'est accéléré aussi. On a eu de la chance. Si on décidait de faire une broche le vendredi à midi, on rallongeait la pause. On pouvait boire encore du vin. Bon... c'est sûr qu'aujourd'hui avec les machines faut faire plus attention. Mais si j'ai vu des accidents, ce n'était jamais à cause de l'alcool.»

Marcel Däpp se souvient aussi de la combativité des ouvriers immigrés, à commencer par les Italiens qui ont partagé leur bagage syndical et politique et ont permis de peser face au patronat. «A cette époque, les maçons discutaient directement avec les patrons. Maintenant, ce sont des fonctionnaires qui s'entretiennent avec des fonctionnaires ou, dit autrement, des secrétaires qui parlent à d'autres secrétaires.» Le militant de toujours souligne: «J'ai été licen-

cié quelques fois à cause de mon activité syndicale.» Si la fusion entre la FOBB et la FTMH est pour lui encore une erreur, il est resté très engagé au sein d'Unia dans le groupe des retraités. Marcel Däpp n'a pas bénéficié de la retraite à 60 ans, et a même accepté des remplacements comme contremaître jusqu'à l'aube de ses 70 ans. Il ajoute: «J'aime passer devant nos œuvres, comme le bâtiment du CHUV par exemple. Si je fais le bilan de ma vie, j'ai bien réussi. Je me suis beaucoup battu pour de meilleures conditions de travail, pour mes collègues, pour ma profession... et je ne regrette rien.» ■



Notre vidéo:
youtu.be/8kClu2Y0Yk

LA GRANDE BATAILLE DE SA VIE

Après quatre ans de procédure, Octavio Sanchez, un maçon tailleur de pierre, a réussi à faire reconnaître son épicondylite comme maladie professionnelle, avec le soutien d'Unia.

Manon Todesco

Il aura fallu quatre longues années à Octavio Sanchez pour pouvoir enfin crier victoire. Quatre années durant lesquelles les assurances se sont renvoyé la balle et ont fait traîner le dossier. Mais la persévérance aura fini par porter ses fruits. Ce maçon tailleur de pierre de 50 ans, originaire d'Espagne, a réussi avec le soutien du service juridique d'Unia Vaud à faire reconnaître son épicondylite comme maladie professionnelle. Voici son histoire.

Octavio Sanchez arrive en Suisse en 2010 et travaille dans plusieurs entreprises vaudoises. Quelques années plus tard, en été 2019, c'est là que le cauchemar commence sur un chantier de démolition de cheminée. «Il fallait travailler vite et je me suis fait mal, raconte le travailleur. Les douleurs dans mon coude droit ont persisté pendant des mois. Je ne pouvais plus faire certains mouvements. Sur le coup, on a minimisé, pensant que c'était dû à des courbatures vu l'intensité de la tâche, j'ai donc continué à travailler. Puis, un jour, dans le cadre de la creuse d'une fouille à la main, j'ai tapé mon coude contre une bordure et, là, c'était la fois de trop.» Nous sommes en novembre 2019: Octavio Sanchez consulte son médecin qui diagnostique une épicondylite, soit une inflammation douloureuse des tendons du coude, souvent causée par une surutilisation de ces derniers prolongée dans le temps. Le travailleur sera mis en arrêt de travail et l'accident sera déclaré auprès de la Suva, qui l'indemniserait. Pour lui, il ne fait nul doute que cette épicondylite a été causée par son activité professionnelle, mais la Suva ne l'entend pas de cette oreille.

En été 2020, les douleurs sont encore présentes, mais la Suva explique que, s'il reste des lésions, cela relève de la maladie et plus de l'accident. Octavio Sanchez bascule donc à l'assurance perte de gains (APG), l'assurance maladie classique.

NOUVEAU PROJET SOLIDE

«L'APG a mis quatre mois pour traiter mon dossier, quatre mois durant lesquels je n'ai reçu aucun revenu et eu aucune prise en charge de mes frais médicaux, sachant que j'avais un traitement et des séances de physiothérapie», rapporte ce dernier. S'ensuivront deux opérations en 2021. Après un an d'indemnisation des APG et une Suva qui nie toujours la maladie professionnelle, Octavio Sanchez est pris en

charge par l'Assurance invalidité (AI) en septembre 2021. «A ce moment-là, je n'ai plus de douleurs vives dans le coude mais je suis toujours limité dans mes mouvements, même dans ma vie privée. Je ne peux plus porter de poids. Je me rappelle avoir pris trois jours d'antalgiques après une simple randonnée...»

L'AI estime qu'Octavio Sanchez peut prétendre à des mesures de reclassement professionnel. Plus de deux ans après son accident initial, et malgré tous ces aléas, l'ancien maçon tailleur de pierre est déterminé à reprendre le chemin du travail. C'est ainsi qu'il trouve une entreprise et une école pour se former à devenir conducteur de travaux et dégotte plusieurs stages pendant deux ans. «Parallèlement, je me suis formé à la technologie BIM (Building Information Modeling), à savoir la numérisation du monde de la construction et du bâtiment. Je suis très chanceux d'avoir pu suivre une formation en Espagne qui a été subventionnée en partie par Unia.

DÉLIVRANCE

Aujourd'hui, Octavio Sanchez suit un stage de reclassement depuis cinq mois dans le bureau d'architectes RDR, actif à l'international, dans l'équipe de processus et d'innovation digitale. «Ce sont des techniques encore peu développées en Suisse: c'est une nouvelle façon de bâtir et de planifier le travail, mais aussi de prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail.» S'il s'épanouit dans sa nouvelle carrière, Octavio Sanchez n'a pas pour autant lâché le morceau toutes ces années et a bataillé pour faire reconnaître son épicondylite comme mala-

«Il y a eu dans ce dossier des interruptions de traitement pendant plus de neuf mois, qui étaient injustifiées et irrespectueuses»

Nicolas Rochat, juriste d'Unia Vaud

die professionnelle auprès de la Suva. Après plusieurs recours qui sont allés jusqu'au Tribunal cantonal, ce dernier a renvoyé la balle à la Suva fin 2022 en exigeant, entre autres, une expertise médicale indépendante. L'experte a



Il aura fallu beaucoup de patience et une détermination sans faille pour qu'Octavio Sanchez obtienne gain de cause. Sa victoire est autant juridique que morale.

fini par statuer en juin dernier, après quatre ans de procédure, et admis la maladie professionnelle. Un soulagement pour Octavio Sanchez, même s'il reste encore beaucoup à faire, la Suva ayant pour l'heure seulement pris acte de la décision. Nicolas Rochat, juriste

de la mauvaise gestion du dossier par la Suva. Soit c'était impossible de les contacter, soit ce n'était jamais le bon interlocuteur, c'est vraiment choquant! Nous avons dû menacer la Suva à plusieurs reprises de déni de justice. Sans parler de la souffrance de l'assuré et du préjudice financier qu'il a subi. En effet, la loi parle de primauté à la réinsertion professionnelle mais à quel coût financier et psychique!»

A LA SUVA DE STATUER

A savoir que les maladies professionnelles sont répertoriées dans une Ordonnance, dictée par le Conseil fédéral. Les conditions sont très restrictives et le lien de causalité doit être prouvé, c'est-à-dire que les lésions du travailleur doivent être causées à plus de 75% par l'activité professionnelle. Jusqu'ici, un ou deux cas d'épicondylite seulement ont été reconnus comme maladie professionnelle par le Tribunal fédéral. «C'est une victoire, se réjouit Nicolas Rochat. Une victoire morale pour Octavio Sanchez, mais aussi juridique pour la reconnaissance de cette

maladie comme professionnelle.» La Suva doit maintenant statuer. Octavio Sanchez pourrait prétendre à diverses prestations de la part de la caisse nationale d'assurance accidents, comme des indemnités pour atteinte à l'intégrité, mais aussi une rente d'invalidité ou encore une indemnité de reconversion professionnelle. De même, il devrait ne plus avoir de franchise à payer sur ses soins en lien avec sa maladie et obtenir un remboursement rétroactif de toutes ses dépenses de santé. «Nous espérons vivement que les prestations auxquelles il a droit seront satisfaisantes», conclut le juriste. «Aujourd'hui, même si je n'ai plus que des douleurs résiduelles et ponctuelles, je suis le grand perdant de cette histoire, souligne Octavio Sanchez. Cette maladie a causé des dommages sur ma santé mais aussi d'ordre financier, avec une perte de 20% de mon salaire depuis quatre ans, sans compter mes lacunes de cotisations à la LPP...» ■

VOUS AVEZ DES DROITS@

INCAPACITÉ DE TRAVAIL À UN POSTE DONNÉ

Je souffre d'une incapacité de travail liée à mon poste actuel, mais je suis capable de travailler dans une autre activité. Que dois-je faire?

Vous devez immédiatement informer votre employeur de votre incapacité à occuper votre poste habituel et lui remettre un certificat médical attestant de cette situation. Ce type d'incapacité est généralement qualifié de «certificat à géométrie variable», indiquant que vous ne pouvez plus effectuer vos tâches habituelles mais que vous pourriez travailler dans une autre activité. Par exemple, cela peut arriver à une coiffeuse souffrant d'allergies aux produits chimiques, ou à un ouvrier de chantier ne pouvant plus porter des charges lourdes dans le cadre de son travail.

Protection contre le licenciement

Pendant cette période d'incapacité de travail, vous bénéficiez d'une protection contre le licenciement conformément à l'article 336c du Code des obligations. Cela signifie que l'employeur ne peut pas résilier votre contrat de travail pendant toute la durée de la période de protection lorsque vous êtes en incapacité de travail.

Salaires et indemnités journalières

Si votre employeur a une assurance perte de gain maladie, celle-ci paiera les indemnités journalières pendant la durée de votre incapacité, mais au maximum 720 jours. S'il n'y a aucune assurance perte de gain, alors l'employeur est tenu de vous verser votre salaire pendant une durée limitée, conformément à l'article 324a du Code des Obligations.

Fin des rapports de travail

Si l'incapacité de travail persiste et que vous ne pouvez plus exercer votre activité habituelle chez votre employeur, la question de la fin des rapports de travail se pose. En effet, si l'assurance perte de gain maladie vous informe que vous êtes apte à reprendre une activité adaptée à votre état de santé mais incompatible avec votre emploi actuel, il est recommandé de résilier votre contrat de travail avec effet immédiat. Cela vous permet d'éviter une situation où vous ne percevrez ni salaire ni indemnités journalières perte de gain, et de vous inscrire au chômage par la suite.

Néanmoins, avant de résilier votre contrat, vous devez consulter votre médecin traitant pour obtenir un avis médical sur votre capacité à reprendre votre travail habituel. Si l'avis de votre médecin concorde avec celui du médecin-conseil de l'assurance perte

de gain maladie, vous pouvez démissionner avec effet immédiat pour raisons médicales en envoyant une lettre de démission à votre employeur. Si les avis divergent, il est conseillé de contester la décision de l'assurance et l'éventuel licenciement de votre employeur avec l'aide de votre syndicat.

Inscription au chômage

Si vous devez mettre fin à votre contrat de travail pour causes médicales, inscrivez-vous immédiatement au chômage après avoir reçu la notification de l'arrêt des indemnités de l'assurance perte de gain maladie, pour garantir un revenu. Il est également recommandé d'attendre la décision officielle de l'assurance avant de démissionner, afin d'éviter des sanctions de la caisse de chômage.

Conseil syndical

En cas de doute ou de situation complexe, il est conseillé de vous rapprocher de votre syndicat pour examiner votre situation en détail et obtenir des conseils adaptés. ■

Amélie Blanc, juriste, Unia Vaud

Une question sur vos droits en matière de travail ou d'assurances sociales?
N'hésitez pas à nous écrire à redaction@evenement.ch

BRÈVE

FORMATION SUR LES DROITS DES ÉTRANGERS

L'institut de formation des syndicats Movendo organise les 7 et 8 novembre* un cours sur les droits des étrangers qui abordera les questions de politique migratoire, la loi sur les étrangers et l'intégration, les accords de libre circulation avec l'Union européenne, la loi sur l'asile, les sans-papiers et les positions syndicales. Objectifs visés: permettre aux participants de connaître le statut juridique des migrants en Suisse, de prendre conscience des discriminations potentielles et de s'informer des revendications des syndicats. Le cours est donné par Marie Saulnier Bloch, secrétaire nationale d'Unia dans le domaine de la migration, et M^e Olivier Peter, avocat. ■ L'ES

* Les 7 et 8 novembre, au Grand Hôtel à Yverdon-les-Bains, gratuit pour les membres des syndicats.
Inscription: 021 310 48 70, info@movendo.ch et sur movendo.ch

L'INSTANTANÉ

DES BILLETS COMME IL DEVRAIT EN PLEUVOIR...



Photo Olivier Vogelsang

Ces dernières années, les travailleuses et les travailleurs disposent de moins en moins d'argent dans leur porte-monnaie. Lors de la manifestation en faveur d'augmentations salariales organisée le 21 septembre à Berne, les syndicats ont arrosé des tronçons du cortège de billets factices. Une manière symbolique d'illustrer la nécessité de rehausser les rémunérations, de redistribuer les richesses aux forces laborieuses du pays, sachant que les salaires réels baissent depuis 2021. Et que l'argent ne manque pas. La productivité n'a cessé de croître alors que les inégalités entre les riches et les bas et moyens revenus continuent à se creuser. ■ SM

«ENTRE NOUS, PAS DE FRONTIÈRES»

S'opposer aux frontières et à la discrimination, défendre la liberté et les droits. C'est le message principal des personnes réfugiées, migrantes, sans papiers ou tout simplement sans droit de vote, qui ont manifesté le 28 septembre à Berne à l'appel de Solidarité sans frontières. Forts du soutien d'une centaine d'organisations, plus de 2000 manifestants se sont mobilisés pour les mêmes droits pour toutes et tous, contre l'exclusion sociale et l'exploitation sur le marché du travail, et pour que la Suisse prenne ses responsabilités face aux injustices et aux inégalités à l'échelle mondiale.

Des témoignages ont été délivrés à cette occasion, dont celui d'une femme érythréenne qui a souligné la difficulté à (sur)vivre ici: «L'incertitude permanente provoque un énorme stress psychologique. Beaucoup d'entre nous ont peur de l'avenir, se sentent piégés dans une cage et perdent tout espoir. Nous ne sommes pas seulement des réfugiés: nous sommes des personnes avec des rêves et le désir de faire partie de cette société.» ■ AA

Les discours sont disponibles sur le site de Solidarité sans frontières: sosf.ch



J (CC-BY-NC-SA)

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albede



La gérance immobilière comptait la ruelle comme une pièce.

«FORGER, C'EST FAIRE CHANTER L'ENCLUME ET LE FER»

Talenteuse forgeronne, Bertille Laguet crée des pièces sur commande et des œuvres personnelles. Le feu de la passion au cœur de son art. Reportage.

Textes Sonya Mermoud
Photos Thierry Porchet

Le feu crépite dans la forge au-dessus de laquelle trône un large éventail de pinces semblable à une frise. Masque et lunettes de protection, chevelure prisonnière d'un foulard, Bertille Laguet ajoute quelques briquettes de charbon de bois. Les flammes croissent et dansent au son d'une musique jazzy résonnant dans la pièce et accompagnant au quotidien le travail de l'artisane férue de ce genre d'accords. L'odeur de fumée ravive celle, froide, des récents usages précédents. Situé au cœur du petit village de Chexbres en terre vaudoise, l'atelier se réveille d'un court sommeil. Et sa locataire s'apprête à poursuivre la création d'éléments d'une rampe d'escalier en fer forgé. Une commande passée par un particulier. Bertille Laguet se saisit d'une barre de métal dont elle soumet le bout à la force d'un marteau-pilon pour en faire une pointe. «Une manière de gagner du temps, explique la Française de 36 ans, avant de plonger l'embout au feu. La température doit s'élever à quelque 1300 degrés pour que la pièce soit malléable. On mesure la chaleur à la couleur produite. C'est pour cette raison que les forges sont noires, facilitant la perception des contrastes de tonalités.»

COMME UNE DANSE...

Sans perdre un instant, la jeune femme frappe ensuite de son marteau la pointe de l'objet sur l'enclume. Et donne naissance à une volute qu'elle va affiner en reproduisant le processus. «C'est ce que j'aime notamment dans cette activité. On apprend à apprivoiser la pièce. Elle évolue constamment. Il y a une poésie de la matière que l'on modèle. Un dialogue avec elle, ajoute la spécialiste, soulignant encore la musicalité de la pratique. On travaille avec la tonalité, le rythme, une certaine musique. A la forge, on fait chanter l'enclume et le fer. Le son donne une indication sur la justesse du geste. Si on tape juste, on tape moins. On peut reconnaître un forgeron au bruit produit.» Un attrait du mouvement, de la cadence, qui trouve aussi chez Bertille Laguet une résonance particulière. La passionnée est férue de Lindy hop - l'an dernier, elle a terminé troisième au championnat d'Europe - et de danses swing. «J'ai commencé à apprendre ces disciplines en même temps que le travail de la forge, découvert par hasard en passant devant ce local»,

UN TRAVAIL ORIGINAL ET SENSIBLE

Balustrades pour balcons, enseignes, rampes d'escalier, création de petit mobilier, réparation d'objets, fabrication d'outillage... Bertille Laguet remplit nombre de commandes. Elle travaille aussi pour des œuvres d'artistes sans que son nom apparaisse... Hormis des particuliers, la forgeronne compte encore parmi sa clientèle des communes et des institutions comme des musées, des universités, etc. Elle a par exemple créé pour l'Université de Lausanne, après avoir remporté un concours, cinq fresques animalières en lien avec son Observatoire pour la biodiversité. Une composition délicate et poétique à découvrir sur le campus.

L'artisane consacre également son temps, un à deux jours par semaine, à ses propres réalisations. Des pièces utilitaires, décoratives ou les deux qui font la part belle à la fantaisie et témoignent d'une approche originale et sensible du métal, avec une touche éminemment féminine. Ses œuvres s'inspirent de la nature, de femmes de sa famille, du règne animal - elle confie son admiration pour les créations de l'artiste Robert Hainard. Parmi les espèces qui la fascinent le plus, elle cite... la limace, immortalisée dans plusieurs de ses œuvres. Un gastéropode souvent détesté, «à la texture sensuelle», qui l'émeut par sa vulnérabilité et sa lenteur. Et qui interroge, estime-t-elle, sur l'acceptation de ces dernières caractéristiques dans notre monde... ■



Fascinée par le feu, Bertille Laguet avoue entretenir un rapport doux avec cet élément.

raconte la trentenaire. Bertille Laguet pousse alors la porte de l'atelier historique datant de 1906, tombe sous le charme de la pratique et demande au propriétaire des lieux, Philippe Naegle, de l'initier. Durant un an, chaque vendredi, elle se familiarise avec ce travail. Elle bénéficie ensuite d'une bourse qui lui permettra de compléter son apprentissage pour devenir forgeronne. La formation durera trois années. Avant que, en 2020, son mentor lui passe le témoin.

INSPIRER D'AUTRES FEMMES

«J'aime tout dans cette activité», s'enthousiasme l'artisane. Cette diplômée de l'École cantonale d'art de Lausanne en bachelor Design industriel se dit particulièrement séduite par la possibilité de créer des objets uniques, durables et le contact avec les clients. «Contrairement à l'image froide et rude que véhicule parfois la forge, je trouve ce métier très sensible», ajoute Bertille Laguet, confiant encore sa fascination pour le feu, avec lequel elle entretient un rapport doux. Et sa «fierté et son humili-

té» de perpétuer un art venant du fond des âges, de reproduire la gestuelle et les rites de lointains aïeux. Elle a également à cœur de démythifier l'association de cette activité à la seule gent masculine. «En exerçant cette profession, j'espère aussi inspirer d'autres femmes. Il a un petit aspect militant.» Si Bertille Laguet reconnaît qu'il faut une certaine force pour effectuer ce travail, et de la ténacité, elle mentionne encore, au rang des qualités requises, un œil artistique: «Chaque pièce, chaque courbe nécessite un regard.» Un talent dont elle peut s'enorgueillir. La Française vivant à Lausanne expose actuellement une de ses œuvres à la biennale Homo Faber de Venise réunissant les créations des cent meilleurs artisans du monde. Une sacrée consécration. ■

bertillelaguet.ch



Notre vidéo:
youtu.be/jDEGOL1YI80



«Si on tape juste, on tape moins. On peut reconnaître un forgeron au bruit produit.»



Au cœur de l'atelier installé depuis 1906 dans le village vaudois de Chexbres.



«Contrairement à l'image froide et rude que véhicule parfois la forge, je trouve ce métier très sensible», souligne la jeune femme.